



On déconfiner dans dix jours ? Rien n'est moins sûr

Les foyers de contamination en multiplication

Inconscience et relâchement y sont pour beaucoup

Page 3

Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9011

Lundi 11 Mai 2020

Le confinement entre mesures restrictives et droits de l'Homme

Les dépassements relevés ?

“Des cas isolés et non systématiques”



Page 2

Fathallah Oualalou

La mondialisation sera inévitablement impactée par le coronavirus



Page 5

Abdelâali Benchekroun et Nouredine Saoudi
L'économie sociale et solidaire, un axe majeur de renouveau pour le Maroc de l'après Covid-19

Entretien



Pages 8-9

Ahmad Ahmad

Nous ne pouvons pas envoyer nos jeunes à l'abattoir

La CAN, le CHAN, la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération ajournés sine die



Page 15

Le confinement entre mesures restrictives et droits de l'Homme

Actualité



Combien y a-t-il de personnes arrêtées pour violation de l'état d'urgence depuis son entrée en vigueur le 20 mars ? Elles sont 81.489 dont 49.247 en garde à vue et 2.379 en détention, selon la Coalition marocaine des instances des droits de l'Homme. Elles sont plutôt 65.352 dont 3.106 ont été envoyées devant les tribunaux en situation d'arrestation (4,75% du total) et 62.246 (95%) en situation de liberté, selon un communiqué du Parquet général.

Qui dit vrai, qui dit faux ?

« Le vrai débat n'est pas là puisque ces statistiques ne disent pas grand-chose. Le vrai chiffre qu'il faut analyser est celui des personnes qui ont été effectivement condamnées par les tribunaux nationaux. Il est vrai qu'il y a beaucoup d'arrestations, mais, en pratique, le Parquet reste tolérant et tente de gérer la situation avec beaucoup de doigté puisqu'il y a une loi et il est censé l'appliquer », nous a indiqué Allal El Bassraoui, avocat et président de la Commission régionale de Béni-Mellal-Khouribga. Et de poursuivre : « Regardez le nombre important de nos concitoyens qui sortent dans la rue sans mettre de masques ou aux heures de couvre-feu ; si le Parquet appliquait la loi à la lettre, nos prisons seraient doublement surpeuplées. Les procureurs tentent plus de dissuader les gens de violer l'état d'urgence qu'à les jeter en prison ».

Des propos que partage Boubker Largo, président de l'Organisation marocaine des droits de l'Homme (OMDH), qui nous a affirmé que toutes les personnes arrêtées ne sont pas automatiquement incarcérées. « Le Parquet

ne peut aller à l'encontre des appels des ONG des droits de l'Homme qui ont, et à maintes reprises, demandé de vider les prisons - qui sont suffisamment surpeuplées du reste -, notamment dans ce contexte de propagation du Covid-19. « Les arrestations concernent, en grande partie, les personnes suspectées de transgresser l'état d'urgence sanitaire et de

commettre, en même temps, un délit ou un crime (vente de drogue, vols, outrage des forces de l'ordre...) », nous a-t-il précisé. Et d'ajouter : « Mais, nous tenons à ce que ces arrestations soient opérées en conformité avec les lois et procédures en vigueur. Chaque personne en infraction doit être arrêtée et poursuivie selon les textes de loi et sans être violentée ou maltraitée. Nous ne cautionnons pas la violence illégitime de la part des éléments des forces de l'ordre ».

Qu'en est-il des propos qui évoquent le retour de l'autoritarisme et la régression des droits et libertés au Maroc pendant cette crise liée au coronavirus ? « Aujourd'hui, on constate que des cas de violation des droits de l'Homme sont documentés par des vidéos. Ces cas sont souvent commis par des caïds ou d'autres agents d'autorité. Heureusement qu'ils sont peu nombreux, mais pour un défenseur des droits de l'Homme, il suffit d'une seule vidéo pour déclencher le système d'alerte car il estime qu'aucun cas de violation des droits ne doit exister et c'est ça qui donne l'impression qu'il y a régression », nous a expliqué Boubker Largo. Et de poursuivre : « Cette confusion est amplifiée davantage par le fait qu'après la diffusion de chacune de ces vidéos, il y a eu ouverture d'une enquête par les autorités compétentes, mais personne ne connaît les résultats de ces enquêtes. Nous déplorons qu'il n'y ait pas de clarté ni de transparence concernant ce sujet alors qu'il est crucial de mettre fin à l'impunité ».

Pour sa part, Allal El Bassraoui estime que nous vivons actuellement sous état d'urgence sanitaire et que la nature de ce contexte impose certaines restric-

tions de nos droits fondamentaux et de nos libertés. « Dans ce contexte, tout n'est pas rose, il y a des violations des droits de l'Homme de la part des représentants de l'Etat comme de la part des citoyens eux-mêmes. Le Maroc n'est pas l'Egypte, la Syrie ou l'Algérie qui ont toujours vécu sous état d'urgence. Pour les Marocains, c'est la première fois qu'ils expérimentent pareille situation et, du coup, il est normal qu'il y ait eu des transgressions d'une part comme de l'autre », nous a-t-il précisé.

Pourtant, nos deux sources sont unanimes à considérer ces violations des droits de l'Homme comme des cas isolés et nullement systématiques et qui ne reflètent en aucun cas une politique d'Etat. « Il y a un excès de zèle de la part de certains éléments des forces de l'ordre, mais on ne peut pas imputer la responsabilité de ces excès ou transgressions à l'Etat », nous a déclaré le président de la Commission régionale de Béni-Mellal-Khouribga.

Le président de l'OMDH pense que ce qui se passe aujourd'hui constitue un exercice grandeur nature pour les citoyens comme pour les autorités. « Il y a beaucoup de désarroi, d'hésitations, d'expectative et d'inquiétude. La survenue du Covid-19 a été une surprise qui a pris tout le monde de court et nous ne sommes pas les seuls, même des pays plus développés ont été dépassés par les événements en cours. C'est pourquoi il y a nécessité de sensibilisation, de suivi et de contrôle ; lesquels passent par l'implication de toutes les composantes de la société dans les efforts de lutte contre cette pandémie », a-t-il conclu.

Hassan Bentaleb



Les dépassements relevés ? "Des cas isolés et non systématiques"

On déconfiner dans dix jours ? Rien n'est moins sûr

Les foyers de contamination en multiplication



Avant moins de 10 jours de la date tant attendue du 20 mai, censée sonner la fin du confinement, le nombre de cas positifs au Covid-19 ne cesse d'augmenter (6.038). On peut même parler de flambée comme l'attestent les 377 cas recensés entre vendredi (10h) et dimanche (10h) dont 128 rien que pour la nuit de samedi à dimanche. Dans le même temps, deux personnes ont malheureusement perdu la vie. Le nombre de victimes du coronavirus est de 188. D'aucuns diront et à juste titre que le taux de mortalité au Maroc est faible comparé à d'autres pays, européens notamment, mais un mort de plus, c'est un mort de trop. C'est la raison pour laquelle la vigilance est de mise afin d'éviter de tomber dans le piège du relâchement inconscient. Car tout l'enjeu est là.

Se réjouir et se féliciter du taux de guérison est une réaction humaine et tout à fait compréhensible. D'autant qu'avec 84 nouvelles guérisons (dimanche à 10h) pour un total de 2545 rémissions depuis le début de l'apparition du Covid-19 dans le pays, il y a matière à satisfaction comme pour les établissements pénitentiaires de huit régions, où aucun nouveau cas de contamination au coronavirus (Covid-19) n'a été enregistré, selon la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion. Mais entre se réjouir et fêter, il y a un pas à ne surtout pas franchir. Sauf pour certains qui l'ont outrepassé allégrement. C'en est même devenu une affligeante tradition.

L'insouciance érigée en normalité

Sur les réseaux sociaux, les vidéos se multiplient. Elles font l'apologie d'une insouciance érigée en normalité, alors qu'il n'y a rien de normal dans la cohue, les attroupements et autres cris de joie qui ont accompagné certains guéris du coronavirus à leur sortie de l'hôpital. Au mépris à la fois de tous les gestes barrières et autres mesures préventives, mais aussi de toutes les personnes qui se battent dans les hôpitaux. Que ce soit les malades pour leur vie ou le corps médical pour en sauver. Et puis, que dire de

la scène filmée à Hay Mohamadi, où l'on voit un patient supposé atteint du virus, être enlacé dans la rue alors qu'il se dirigeait vers l'ambulance.

De toute évidence, si le ministère de la Santé demande sans relâche aux citoyens de respecter les règles d'hygiène et de sécurité sanitaire, ainsi que les mesures préventives prises, le niveau de vigilance et de conscience demeure inégal, à l'image d'un confinement dont l'application l'est tout autant. Sévère dans certains quartiers des grandes métropoles, il l'est beaucoup moins dans d'autres. Et si finalement c'était ça le hic avec la courbe épidémique ? « L'apparition de nouveaux foyers la semaine dernière a reporté la stabilisation du nombre de cas de quinze jours. Sans ces nouveaux foyers, on aurait pu assister à un aplatissement de la courbe », explique le docteur Driss El Habchi, responsable du service de chimie et toxicologie à l'Institut Pasteur de Casablanca. Autrement dit, tant qu'un confinement strict et sans faille n'est pas instauré, que ce soit dans la rue ou dans les milieux professionnels, de nouveaux foyers surgiront et la courbe épidémique s'élèvera encore une fois.

Possible rétropédalage de l'Exécutif

Comme un pavé jeté dans la mare de ceux qui crient trop tôt victoire, les récents chiffres en hausse des malades du Covid-19 rappellent que le plus dur reste à faire, même si dans une étonnante déclaration à la MAP, le secrétaire général

du Centre hospitalo-universitaire Ibn Sina, Abdelhamid Ouaquaq, a affirmé que « la courbe de l'épidémie du Covid-19 s'est aplatie. Il est impératif de redoubler de vigilance et d'intensifier les mesures de protection afin de ne pas perdre tout ce que nous avons gagné ». Difficilement contestable contrairement à la seconde, la première partie de cette déclaration est contredite par l'actualité et l'augmentation du nombre de personnes contaminées. Pis, le ministère de la Santé a vu ce week-end l'une de ses craintes devenir réalité. A savoir de nouvelles contaminations dans les régions très peu touchées comme à Béni Mellal-Khénifra, où six cas ont été recensés entre vendredi (16h) et samedi (16h).

D'après le Dr Lyoubi, directeur de l'épidémiologie, ces dernières jours, 82% des nouveaux cas ont été découverts dans le suivi des cas contacts. 9.017 sont en cours d'observation et d'isolement. Aussi, l'âge moyen des malades aurait fortement baissé pour s'établir à 35 ans. Autres données importantes, 53% des cas actifs concernent des hommes. Donc, les cas confirmés sont donc de plus en plus jeunes, et surtout de plus en plus précoces. A la lumière de ces éléments, le déconfinement espéré le 20 mai risque de prendre les allures d'une illusion dans un rêve de satin. Avec pour principale conséquence, un rétropédalage de l'Exécutif et donc un prolongement du confinement, à l'image du gouvernement espagnol qui a finalement pris la décision de ne pas déconfiner ce lundi la Catalogne et la capitale espagnole comme prévu.

Chady Chaabi

“
Inconscience et relâchement y sont pour beaucoup

Khalid Ait Taleb : *Les conditions de la levée du confinement doivent être réunies pour éviter tout retour en arrière*



Une série de conditions doivent être réunies pour la levée du confinement sanitaire, de sorte à éviter un retour en arrière dans le combat contre la pandémie du Covid-19, a affirmé vendredi soir le ministre de la Santé Khalid Ait Taleb.

"Trois conditions sont à remplir pour amorcer le déconfinement, particulièrement la stabilité de la situation épidémiologique, la tendance à la baisse des nouveaux cas de contamination et l'inflexion de l'indicateur de propagation du virus sous la valeur 1", a-t-il ex-

pliqué lors d'un entretien à la chaîne TV Al-Oula.

Selon le ministre, "une fois se stabilise la situation épidémiologique et recule l'indice de propagation du virus, à ce moment-là on peut parler de levée de l'état d'urgence sanitaire".

"Une telle décision implique une lourde responsabilité que tout le monde doit assumer", a-t-il relevé, tout en insistant sur la nécessité de consolider les acquis réalisés afin de réunir les conditions d'un déconfinement graduel, bien évidemment dans le respect des mesures de prévention.

Toute levée du confinement sanitaire, a-t-il résumé, "devra être progressive et le fruit des approches proposées par les différents secteurs".

Khalid Ait Taleb a, dans ce contexte, affirmé que "nous ne sommes pas à l'abri en dépit des mesures prises", tout en estimant que toute précipitation ou démarche non calculée "peut coûter cher".

Malgré les mesures préventives adoptées, quelques développements suscitent bien des interrogations, à l'instar de l'apparition de foyers épidémiques industriels ou familiaux, a-t-il fait observer. Il a également cité les cas d'infection observés chez des jeunes, parmi eux certains se trouvent en état critique, un constat qui nécessite de redoubler de vigilance à l'avenir.

Tout en réaffirmant que le Maroc a pu éviter le pire grâce à ses mesures proactives, le ministre a appelé les citoyens à faire preuve d'esprit de responsabilité, de solidarité et de patience.

SIRCOS, un respirateur intelligent artificiel 100% marocain

La Fondation de recherche de développement et d'innovation en sciences et ingénierie (FRSDISI) a présenté, vendredi à Casablanca, un respirateur intelligent artificiel 100% marocain, réalisé pour répondre aux besoins des centres médicaux accueillant les personnes souffrant de problèmes respiratoires.

Mis au point en collaboration avec un comité de médecins composé d'une équipe de l'Université Mohammed VI des sciences de la santé (UM6SS) et d'un médecin du service de santé militaire des Forces Armées Royales (FAR), ce respirateur artificiel, dont le brevet a été déposé auprès de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), entrera en production et sera commercialisé par une entreprise marocaine, une fois homologué par les autorités compétentes.

Nommé "SIRCOS" (Système intelligent de respiration Cosumar), ce dispositif médi-

cal, parrainé par le groupe sucrier marocain Cosumar, autorise plusieurs modes de ventilation (contrôlée, assistée en pression et assistée contrôlée) répondant aux normes et aux exigences de sécurité et de performance.

Il est constitué d'une unité de génération de gaz respiratoire, d'une unité sensorielle et une autre intelligente distribuée à base d'un système expert, outre un régulateur et une base de données avec des paramètres qui peuvent être prédéfinis à distance.

Dans une déclaration à la presse, le professeur Hicham Medromi de l'ENSEM-Université Hassan II a fait savoir que "ce respirateur intelligent, qui peut être contrôlé à distance, présente plusieurs points forts, notamment l'autonomie, la mobilité et la prédiction".

"Nous sommes dans la phase des tests cliniques pour atteindre l'utilisation finale dans les semaines à venir", a relevé le professeur, qui dirige l'équipe de la FRSDISI ayant réalisé ce



dispositif en collaboration avec une autre équipe de l'Université Mohammed VI des sciences de la santé (UM6SS) dirigée par le Pr Khalid El Yamani, spécialiste en anesthésie réanimation et médecine d'urgence.

De son côté, Mounir Hassan, directeur général délégué à Cosumar, a souligné que ce système va répondre à un besoin médical urgent.

Il permettra ainsi d'atténuer les effets de la pandémie du

nouveau coronavirus (Covid-19) et d'aider le corps médical à réussir sa mission, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le directeur du centre d'expertise médicale et biomédicale de l'UM6SS, Adil Bellaoui, a relevé que ce respirateur répond aux normes en vigueur en termes d'exigences de performance et de sécurité avec des particularités en termes d'innovations, essentiellement la connexion à distance, l'autonomie et la possibilité

d'intégrer un concentrateur d'oxygène et un compresseur d'air.

"Il va y avoir, dans un avenir proche, des recherches pour intégrer des modes ventilatoires plus complexes à même de répondre à des sujets de recherche important", a-t-il poursuivi, précisant que c'est le contexte actuel (Covid-19) qui a pu déboucher sur cette collaboration afin de répondre rapidement aux besoins urgents.

Fathallah Oualalou: *La mondialisation sera inévitablement impactée par le coronavirus*



Le processus de mondialisation serait inévitablement impacté par les conséquences de la crise sanitaire en raison du confinement qui s'est imposé en tant que phénomène mondialisé, a souligné l'écrivain et senior fellow au Policy Center for the New South (PCNS), Fathallah Oualalou, dans son article intitulé "La crise du coronavirus et la mondialisation: vulnérabilité et fragmentation".

Cette crise entraînera à l'avenir des révisions profondes de la gouvernance de l'économie et des politiques publiques voire même des systèmes politiques et sociétaux et des relations entre les pays, a relevé l'ancien ministre de l'Economie et des Finances, ajoutant que le monde vit un tournant entre l'avant et l'après Covid-19.

Du moment que l'origine de cette crise est liée au système de santé, a-t-il poursuivi, la santé et la préservation des vies humaines vont s'imposer en tant que choix stratégiques des politiques publiques, ajoutant que la santé est en passe de devenir un bien commun de l'humanité, comme la sécurité et la paix.

La tragédie du Coronavirus reflète l'une des manifestations de la mondia-

lisation du 21^e siècle avec toutes ses dérives, en raison de la forte interdépendance qui existe entre les tissus productifs dans le monde, a fait observer Fathallah Oualalou, notant que le déclenchement de l'épidémie depuis la Chine représente l'un des aspects de la nouvelle mondialisation vu que ce pays est devenu la locomotive de l'économie mondiale, dans la mesure où il couvre à lui seul 30% de sa dynamique de croissance et 15% de ses échanges.

La sortie de la crise va démarrer de la Chine, mais aussi du Japon, de la Corée du Sud et de Singapour, pays qui se préparent déjà à l'après confinement, a souligné l'auteur de l'article, ajoutant que la reprise de la vie économique ne serait opérationnelle qu'après que l'Europe et les Etats-Unis parviennent à endiguer le virus et qu'un grand pays comme l'Inde puisse quitter le stade du confinement, et après l'apparition de signes positifs pour résorber la pandémie et éviter la propagation du virus dans le continent africain, connu pour sa fragilité. Evoquant l'axe de "la crise de la nouvelle mondialisation", Fathallah Oualalou a jeté la lumière sur le caractère mondial de la crise actuelle, du fait qu'elle a affecté négativement la production et la croissance mondiales,

indiquant à cet égard que l'arrêt de la production mondiale a entraîné une baisse de la demande de biens et services ainsi que l'effondrement des activités des échanges extérieurs et de la dynamique de la sphère logistique, en plus de la chute sévère de la valeur des marchés financiers et des bourses avant de se redresser partiellement.

Concernant la dimension humaine, l'auteur de l'ouvrage "La mondialisation et nous" a fait remarquer que la crise de coronavirus a révélé la dimension mondialisée de la recherche médicale et scientifique à travers sa course pour trouver le vaccin et un remède contre le Covid-19, et l'interconnexion positive entre laboratoires et instituts de recherche, soulignant que la recherche scientifique a été mobilisée à travers le monde en échangeant les informations à même de trouver les réponses nécessaires pour faire face à cette maladie.

Passant en revue les leçons à tirer de la crise, Fathallah Oualalou a fait savoir que l'épidémie de coronavirus a démontré la vulnérabilité de la société mondialisée et imposé à chacun le travail collectif en vue de surmonter les contraintes et les conséquences générées par le virus, ajoutant que cette

crise a fait émerger un besoin d'unité et de solidarité entre les Etats et les nations ainsi qu'à l'intérieur de celles-ci entre les classes sociales et les générations.

Le Covid-19 a montré les limites de l'ultralibéralisme et de l'individualisme, a-t-il poursuivi, notant que les règles du marché ne peuvent plus, à elles seules, guider le monde et que l'Etat protecteur aura la mission stratégique d'en redresser les dérives notamment en termes de détérioration de l'environnement (dimension écologique), d'accentuation des inégalités (dimension sociale) et de lutte contre les épidémies (dimension sanitaire). L'espoir serait ainsi de voir les concertations en cours entre les institutions internationales déboucher sur un nouveau système de gouvernance mondiale, sur le plan politique (Organisation des Nations unies - ONU) et sur le plan économique (Banque mondiale, FMI, Organisation mondiale du commerce) dans le sens de plus de coordination, de partage et de protection des plus faibles, a expliqué Fathallah Oualalou, ajoutant que pour que ces institutions changent de logique, il faut qu'en amont, les grandes puissances économiques et géopolitiques qui y siègent, l'aient elles-mêmes fait.

Des plateformes électroniques dédiées aux plaintes des femmes victimes de violence mises en place à Marrakech, Essaouira et Errachidia



Le Parquet près la Cour d'appel de Marrakech a annoncé, vendredi, la mise en place d'une plateforme électronique pour l'interaction positive avec les plaintes des femmes et des enfants victimes de violence.

"Le Procureur général du Roi près la Cour d'appel, président de la commission régionale pour la prise en charge des femmes victimes de violence tient à informer l'ensemble des citoyennes et citoyens qu'il a été procédé à la mise en place d'une plateforme électronique pour interagir positivement avec les plaintes des femmes et enfants victimes de violence et ce, via le lien (www.pmp.ma/M85/index.php?tr=149)", indique le Parquet dans un communiqué.

Cette initiative, précise la même source, intervient dans le cadre du renforcement des canaux de communication mis à la disposition des justiciables, en date du 16 mars dernier, afin de communiquer avec le Parquet pour obtenir tout renseignement, conseil et orientation et tous les services utiles.

Il s'agit des numéros de téléphone (05.24.44.73.23/ 05.24.44.73.05), de fax (05.24.44.99.04), de l'adresse électronique "camarrakech@gmail.com" et du site web "www.camarrakech.ma".

Le procureur général du Roi près la Cour d'appel de Marrakech a appelé l'ensemble des citoyennes et citoyens à prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter la propagation de

la pandémie.

Le Parquet près le Tribunal de première instance d'Essaouira a, pour sa part, annoncé, vendredi, la mise en place d'une plateforme électronique dédiée à la prise en charge des femmes et enfants victimes de violence et ce, dans le cadre des mesures préventives adoptées pour enrayer la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).

La mise en place de cette plateforme, accessible sur le lien (<https://parquetpiessaouira.wixsite.com/tpipgessaouira>), vise à permettre aux femmes et enfants victimes de violence de déposer leurs plaintes via les canaux électroniques et de leur éviter les déplacements au Tribunal durant la période de l'état d'urgence sanitaire, indique un communiqué du Procureur du Roi près le Tribunal de première instance d'Essaouira, président de la commission locale pour la prise en charge des femmes et enfants victimes de violence.

Ce dispositif électronique, à travers lequel il est possible de déposer les plaintes et de suivre leur état d'avancement à distance, vient s'ajouter aux autres supports mis à la disposition des usagers, afin de prendre attache avec le Parquet pour obtenir des renseignements et tous les services utiles, précise le communiqué.

Il s'agit de l'adresse électronique (parquetpiessaouira@gmail.com) et des numéros de téléphone (06.58.84.00.00) et de fax (05.24.78.43.45).

Idem pour le Procureur du Roi près le Tribunal de première instance d'Errachidia qui a annoncé vendredi la création d'une plateforme électronique pour l'accès à la justice des femmes et des enfants victimes de violences durant la période de l'état d'urgence sanitaire.

Selon un communiqué du Procureur du Roi, cette mesure intervient "en application d'une circulaire du président du Ministère public datant du 30 avril 2020 et pour garantir l'accès à la justice des femmes et des enfants victimes de violences durant la période de confinement sanitaire que traverse le Maroc dans son combat contre le nouveau Coronavirus (Covid-19)".

Cette nouvelle plateforme électronique, accessible à travers la page web "www.vu.fr/njeg", est dédiée à la réception des plaintes et doléances de ces victimes qui peuvent être adressées aussi via e-mail à l'adresse "tpierracelle@gmail.com".

La même source a relevé que cette page web et ce courrier électronique sont de nouveaux piliers des moyens électroniques mis à la disposition des justiciables, des administrations et des organisations de la société civile actives dans le domaine de la protection de la femme et de l'enfant.

Le communiqué rappelle, par ailleurs, que le réseau social "Whatsapp" peut être utilisé pour contacter la cellule locale de prise en charge des

femmes et des enfants au Tribunal de première instance d'Errachidia via le numéro 0700104416, tout comme la ligne fixe et le fax 0535572148.

La même source relève que ces deux numéros peuvent être utilisés pour entrer en contact avec le Ministère public en vue d'être informé et orienté ou déposer des plaintes.

La création de ces plateformes, qui s'inscrivent dans le cadre de l'intérêt accordé par la Présidence du Ministère public aux affaires de violence faite aux femmes et aux enfants durant la période de l'état d'urgence sanitaire, intervient aussi en application de la circulaire émise, à ce sujet, par le Procureur général du Roi près la Cour de cassation, Président du Ministère public.

Dans cette circulaire, rappelle-t-on, ce dernier a appelé à accorder l'intérêt aux plaintes et dénonciations relatives aux affaires de violence contre les femmes et à leur prêter l'importance et la priorité dans le traitement, parallèlement à l'application des mesures de protection stipulées par la loi en faveur de la femme et des conjoints en général, selon les situations nécessitant une protection.

La circulaire a aussi insisté sur la nécessité de veiller à protéger les intérêts des enfants, à la lumière de la poursuite des mesures liées à l'état d'urgence sanitaire dans le Royaume, induit par la propagation de la pandémie du Covid-19.

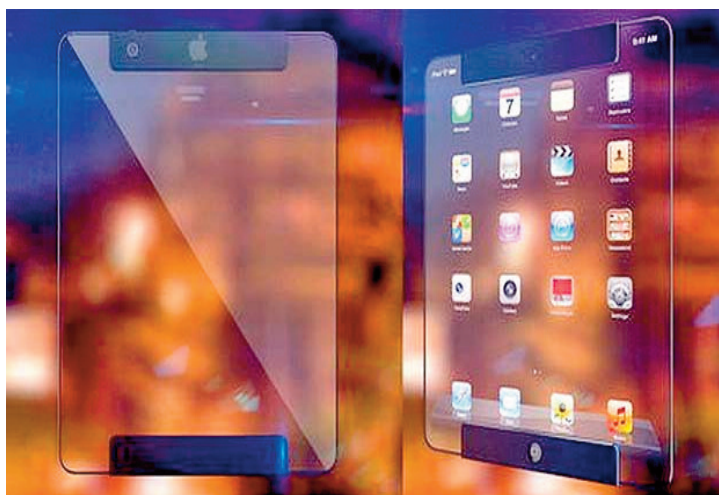
Des tablettes offertes aux élèves du monde rural à Tinghir

Des dizaines de tablettes électroniques ont été distribuées samedi au profit des élèves de la commune rurale de Taghia Nilmchane, dans la province de Tinghir.

Pilotée par l'Association des parents d'élèves du groupe des écoles de Taghia Nilmchane, cette action solidaire a porté sur la distribution de 53 tablettes au profit des élèves bénéficiaires.

La distribution de ces tablettes a été effectuée dans le respect des critères et des normes sanitaires imposés par l'état d'urgence sanitaire, décrété pour faire face à la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), en présence de représentants du Croissant-Rouge, de l'Association des parents d'élèves et de cadres pédagogiques.

Le président de l'association, Jamal Nassiri, a souligné que cette initiative a pour objectif d'aider les élèves vivant en milieu rural à poursuivre leurs cours à distance, dans le cadre de l'état d'urgence sani-



taire appliqué au Maroc.

Il a ajouté, dans une déclaration à la MAP, que cette opération solidaire a été menée avec la contribution de plusieurs anciens élèves du groupe des écoles de Taghia Nilmchane qui veillent à présenter de l'aide, quand il le faut, aux écoliers de cette région de la province de Tinghir.

Jamal Nassiri a fait savoir qu'il a été procédé auparavant à l'équipement de la salle d'informatique de l'école avec 56 ordinateurs reliés à Internet, toujours dans le cadre des efforts visant à soutenir les élèves dans l'opération d'apprentissage.

Des explications ont été fournies aux élèves bénéficiaires sur l'utilisation des

tablettes, dans le cadre de l'opération d'enseignement à distance. Les tablettes ont été configurées de manière à être adaptées à la catégorie d'âge des élèves bénéficiaires, de comprendre des programmes scolaires correspondant à leur niveau d'étude et de permettre l'accès des professeurs à ces dispositifs.

Fermeture définitive de la prison d'Oujda

La Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) a décidé la fermeture, à partir de ce vendredi, de la prison locale d'Oujda en raison de son infrastructure vétuste, dont la construction remonte à 1910.

Pour ce faire, la DGAPR a procédé au transfert des détenus pensionnaires vers d'autres institutions pénitentiaires proches, précise la délégation dans un communiqué, ajoutant que cette décision intervient en raison de la vétusté de cet établissement, et en réponse à la nécessité de préserver la sécurité des détenus et des fonctionnaires.

La décision de fermeture a été prise en attendant l'ouverture de la nouvelle prison locale d'Oujda, dont les travaux de construction sont en voie d'achèvement, conclut la DGAPR.

Un Marocain soupçonné d'appartenance à Daech arrêté en Espagne

Le ministère espagnol de l'Intérieur a déclaré vendredi que la Garde civile avait arrêté un Marocain, soupçonné appartenir au groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (Daech), dans une opération menée conjointement avec les autorités marocaines et américaines.

Le suspect était un Marocain "profondément radicalisé" qui comptait mener une attaque terroriste, selon le ministère.

"Nous avons des preuves de sa radicalisation et de sa proximité avec Daech (EI) depuis au moins quatre ans", a indiqué la Garde civile dans un communiqué, ajoutant que ces dernières semaines, il "s'était activé de façon notable et inquiétante" en postant des remarques radicales sur les réseaux sociaux.

Suspension de deux éléments des Forces Auxiliaires à Marrakech

Deux éléments des Forces auxiliaires, apparus dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux en train de violenter une personne lors de l'application de l'état d'urgence sanitaire, ont été suspendus et présentés devant le conseil disciplinaire, apprend-on vendredi auprès des autorités locales de la wilaya de Marrakech.

La même source a précisé qu'il s'agissait d'une opération d'interpellation, qui s'est déroulée le 6 mai courant à Douar Belaguid relevant de la commune d'Ouahate Sidi Brahim (région de Marrakech-Safi), d'une personne ayant violé l'état d'urgence sanitaire et pris la fuite d'une patrouille conjointe, composée de 3 éléments de la Gendarmerie Royale et 3 autres des Forces auxiliaires.

Faisant l'objet d'un avis de recherche, la personne interpellée, "un mineur", a été présentée aux autorités compétentes qui ont décidé de la poursuivre en état de liberté pour vol et violation de l'état d'urgence sanitaire.

Des produits alimentaires impropres à la consommation saisis à Midelt



Plus de 70 kg de produits alimentaires impropres à la consommation ont été saisis par les services compétents au niveau de la province de Midelt depuis le début de l'application de l'état d'urgence sanitaire, a-t-on appris auprès des autorités provinciales.

Les cellules provinciale et locales de contrôle ont procédé "à la saisie et la destruction de plus de 70 kg de produits alimentaires impropres à la consommation", depuis le début de l'état d'urgence

sanitaire, indique un communiqué de la province de Midelt parvenu samedi à la MAP.

Cette quantité totale de produits alimentaires impropres à la consommation saisie et détruite comprend notamment 12 kg de riz périmé, 22 kg de viande de poulet exposée dans des conditions insalubres, 30 kg de farine périmée, ainsi que des quantités variées de beurre, de mortadelle, de boissons gazeuses et de viande hachée.

Selon la même source, ces produits ont été saisis durant plus de 110 missions de contrôle effectuées par les cellules provinciale et locales de contrôle, depuis le début de l'état d'urgence sanitaire, dans les communes territoriales de Midelt, Rich, Boumia et Imilchil.

Par ailleurs, les commissions de contrôle ont enregistré, durant la même période, 19 contraventions, relatives notamment à la loi édictant des mesures de protection du consommateur et à celle portant interdiction de la fabrication, de l'importation, de l'exportation, de la commercialisation et de l'utilisation de sacs en plastique.

Ces opérations de contrôle, souligne la même source, s'inscrivent dans le cadre des efforts visant le suivi de l'approvisionnement des marchés locaux et le contrôle de la qualité et de la conformité des produits alimentaires vendus dans les commerces et les points de vente et marchés quotidiens et hebdomadaires de la province de Midelt.

Cette mission se poursuit durant le mois sacré de Ramadan selon un programme établi, conformément au cadre légal et organisationnel appliqué dans ce domaine.

Interview avec les économistes Abdelâali Benchekroun et Nouredine Saoudi

L'économie sociale et solidaire, un axe majeur de renouveau pour le Maroc de l'après Covid-19

Entretien



Les économistes Abdelâali Benchekroun et Nouredine Saoudi soulignent dans cette première partie de l'entretien accordé à Libé que la crise mondiale du libéralisme sauvage couplée à la crise sanitaire qui frappe de plein fouet le monde entier y compris le Maroc, offre à l'économie sociale et solidaire l'occasion de se développer au Royaume, affirmant que ce secteur apporte un avantage collectif à la société et contribue fortement à la stabilité du pays.



Libé : La pandémie a créé un élan de solidarité du peuple marocain contre le Covid-19, comment l'économie sociale et solidaire (ESS) peut-elle consolider cette solidarité ?

Abdelâali Benchekroun : Justement, l'économie sociale et solidaire est constituée par l'ensemble des entités économiques dont l'organisation, l'activité et le fonctionnement sont basés sur la solidarité, l'équité et l'utilité sociale. Or, le contexte de la pandémie, en tous cas au Maroc, a recréé et dynamisé la solidarité nationale et la solidarité entre les citoyens. Il a également permis à l'Etat d'accomplir un sursaut pour assumer des fonctions renouvelées de diriger et gérer la société et l'intérêt national, dans un souci de solidarité et de soutien aux catégories en situation précaire.

La pandémie a mis à nu le caractère foncièrement antisocial du système néolibéral mondial qui a imposé le désengagement de l'Etat, en réduisant entre autres les services publics de la santé, dont l'importance vitale pour la bonne marche des sociétés a été démontrée avec cette crise sanitaire. De même, ce système a accentué les

inégalités sociales et territoriales, qui ont fait que les catégories démunies et des régions, dans plusieurs pays, ont souffert plus que d'autres de la pandémie du Covid-19 et de ses effets socioéconomiques.

Reprenons une question basique : quelle définition peut-on donner à l'«ESS» et que comporte cette appellation ?

Nouredine Saoudi : L'ESS rassemble des entités économiques (coopératives, associations, fondations, mutuelles, entreprises sociales), qui s'inscrivent dans une logique visant à concilier activité économique et équité sociale dont le contexte de pandémie a démontré l'extrême nécessité.

L'organisation, le fonctionnement et la finalité de ses entités sont basés sur les principes de la production pour l'utilité collective et sociale, de la lucrativité limitée (la majeure partie des fonds n'est pas redistribuée), de la gestion collégiale avec une gouvernance démocratique (élection des dirigeants, chaque associé a une voix dans la prise de décision), de la mutualisation des moyens de production matériels et immatériels (savoir-faire) et du partage à parts égales du fruit de la production.

Ces principes concordent avec nos traditions ancestrales d'entraide, de solidarité et de collaboration, telles que « touiza », « ouziâ », la mutualisation des séguias et des «goudar».

Par leur ancrage territorial, ces entités impulsent des dynamiques locales et régionales de valorisation des ressources, de création d'emplois et de revitalisation des savoir-faire menacés de disparition (notamment dans l'artisanat et l'agriculture). En ce sens, l'ESS est un secteur à forte dimension d'inclusion, d'intégration et de réduction des inégalités sociales et territoriales.

L'ESS c'est aussi la finance solidaire, le commerce équitable, des activités qui placent l'humain et l'environnement au cœur des projets.

Elle contribue aussi à développer une culture de la responsabilité : la responsabilisation des citoyens leur permet de prendre conscience qu'il n'y a pas de fatalité et qu'ils peuvent agir sur leur devenir.

En somme, l'ESS contribue à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens.

Pour rappel, après son indépendance, le Maroc a promu le secteur coopératif comme l'un des axes de

modernisation et de développement des secteurs traditionnels, notamment l'agriculture, dans le cadre de la réforme agraire du 1er Plan quinquennal (1960-1964). Mais, cette politique fut délaissée après le changement de cap de 1960, avec la destitution du gouvernement Abdallah Ibrahim.

La crise mondiale du libéralisme sauvage, et le contexte d'aujourd'hui le traduit davantage, offre à l'ESS l'occasion de se développer, s'améliorer et d'impacter et accompagner la société et le comportement des opérateurs vers plus de démocratie, de bonne gouvernance et de sauvegarde de l'écologie, à travers des alliances entre élus, syndicats, ONG et entreprises citoyennes. Ainsi la crise peut capitaliser cet élan de solidarité et influencer dans le bon sens les régulations sociales et les réformes publiques et pousser les acteurs sociaux à davantage adapter leurs comportements vers plus de solidarité et d'équité.

Juste à titre de rappel, et selon une estimation de 2017, presque 280 millions de personnes à travers le globe travaillent dans une coopérative ou pour une coopérative, soit « 9,46 % de la population active mondiale ». ➡➡

►► L'ESS, on la qualifie également de tiers-secteur...

Abdelâali Benchekroun : En effet, tiers-secteur, un secteur à part entière qui se distingue par son mode de fonctionnement et sa finalité par rapport aux deux autres secteurs, public (non-marchand) et privé (marchand). Contrairement à ces derniers, il abolit la séparation entre capital et travail : les membres de ses entités (coopératives, associations, fondations, mutuelles, entreprises sociales...) apportent leur capital (matériel ou immatériel) et leur travail, avec la primauté de l'humain. Sa finalité majeure est d'être au service de la collectivité, en produisant des biens et des services utiles. La gestion de ses entités est basée sur la démocratie et sur l'équité. Enfin, c'est un secteur qui a un ancrage fondamentalement territorial.

Si la principale composante de l'ESS, la coopérative, est apparue au 19^{ème} siècle en Europe, l'ESS, en tant que secteur avec ses composantes susmentionnées, a émergé à la fin des années 80, en réaction à la vague déferlante de la mondialisation néolibérale.

Des actifs sont alors au chômage, avec la crise, ils ne peuvent être mis au travail ni par l'un, ni par l'autre. Des pans entiers de l'économie et de la société sont marginalisés par les effets de cette situation, vu les surproductions et la stagflation. Le modèle de consommation présente de plus en plus de signes d'essoufflement et de dysfonctionnements, entraînant avec lui la société et ses « valeurs » vers la dérive.

L'ESS comme tiers-secteur part de ce constat d'impuissance des autres secteurs à relever les défis sociaux engendrés par la crise. Elle entend remettre l'Homme au centre de la société et de l'économie. Elle remet en

cause le productivisme et le consumérisme dont les effets sont désastreux sur les ressources disponibles sur terre (gaspillage énorme) et sur le cadre de vie des humains et des autres espèces vivantes, déséquilibrant dangereusement les écosystèmes (pollutions). Elle promeut la production de proximité, les produits du terroir, qui limitent le rôle des transports (source de pollution non négligeable) dans l'activité économique.

En somme, c'est un secteur qui s'inscrit fondamentalement dans la dynamique du développement durable et inclusif où l'humain, la cohésion sociale et l'environnement occupent une place centrale.

Dans des pays développés (pays scandinaves, France...), les coopérations entre ESS et économie traditionnelle se multiplient et se diversifient, au point que certains voient dans l'ESS l'émergence d'un nouveau modèle d'entrepreneuriat, capable de changer durablement la façon dont les entreprises (y compris les plus grandes) font du business.

Est-ce suffisant pour que ce secteur puisse prétendre à un traitement fiscal particulier ?

Noureddine Saoudi : L'idée est qu'en lui-même, l'existence et le développement de ce secteur apportent un avantage collectif à la société. Il contribue fortement à la stabilité du pays, en tant que force sociale et économique qui résorbe la crise en quelque sorte. Il crée l'emploi, promeut les AGR et la solidarité à travers les organisations entrepreneuriales ESS. Il est plus que légitime socialement parlant, qu'il jouisse d'une dispense de régler tout ou partie de sa contribution socio-fiscale, et justifie même des subventions notamment lors de la phase de démarrage.

Peut-on parler d'une vision de

l'ESS, et laquelle ?

Abdelâali Benchekroun : L'ESS se positionne face à l'économie néolibérale qui produit l'exclusion d'un certain nombre de catégories sociales et groupes de personnes et prétend qu'elle seule est créatrice de richesses. L'ESS, quant à elle, œuvre pour une économie plurielle, solidaire, combinant des logiques de production et de distribution déployées sur un marché régulé de façon équitable et démocratique par un Etat qui participe au jeu d'ensemble et des comportements de mutualisation et de solidarité sociale.

Cette économie œuvre donc à solutionner socialement et de façon collective des situations économiques ou écologiques individuelles ou sociales comme l'inclusion des femmes ou des jeunes, la diversification économique, la réponse aux besoins de la société y compris par les produits agricoles et alimentaires sains, la contribution à la souveraineté agricole, le développement de l'agriculture locale et familiale, l'emploi, le développement territorial, les problèmes et l'environnement, etc.

L'intervention de l'ESS privilégie-t-elle des secteurs par rapport à d'autres ?

Noureddine Saoudi : L'ESS peut embrasser diverses activités économiques et sociales : l'agriculture, l'artisanat, la pêche, l'éducation-formation, l'habitat, la finance, l'industrie agroalimentaire, l'assurance, la distribution (coopératives d'achats), les services (gestion, informatique...) et même le domaine de l'art (coopératives de production cinématographique).

Quelle motivation avez-vous personnellement, en tant qu'économistes, pour cette spécialité de l'économie ?

Abdelâali Benchekroun : Notre engagement citoyen et militant nous a amené à construire une vision qui privilégie la démarche sociale et solidaire, sur le chemin d'un « Renouveau pour le Maroc », titre de notre dernier ouvrage, paru il y a quelques semaines, également en version arabe, sous le titre « Massar Akhar lilmaghrib » et où nous avons développé cette vision.

Militer ainsi pour un autre développement du Maroc, pour la démocratie dans notre pays, va en parallèle avec la lutte pour la justice sociale, le développement des secteurs sociaux notamment la santé et l'enseignement, dont nous ressentons l'importance cruciale en ce contexte de pandémie, mais aussi naturellement pour l'égalité des chances et pour la distribution progressivement équitable des richesses et des fruits d'un développement social alternatif.

Tout ceci ne peut être envisagé qu'avec une démarcation par rapport au système néolibéral, dont les effets sociaux sont dramatiques.

Il s'agit donc pour nous deux, en tant qu'acteurs politiques, associatifs et chercheurs en développement, de contribuer modestement à construire une société plus juste, équilibrée, sans exclusion et où chacun dispose de conditions de vie dignes. Une société où l'Etat se comporte en tant qu'Etat développeur et Etat stratège qui planifie le développement et prévient les aléas et les dangers qui peuvent guetter le Maroc dans le futur, comme l'illustre le contexte inédit actuel.

J'imagine que ce tiers-secteur devrait bénéficier d'une réglementation particulière, de lois spéciales spécifiques pour pouvoir bien fonctionner et se développer ?

Noureddine Saoudi : Absolument, l'ESS a impérativement besoin d'une loi susceptible de valoriser ses acquis et de corriger ses dysfonctionnements et ses insuffisances, afin d'en favoriser le développement et la pérennité pour que ses entités soient de véritables leviers de développement national, régional et local, et à la lumière des développements du contexte que nous traversons.

C'est pour ça que cette loi devrait également encourager la consolidation du réseau des organisations et structures ESS, régir leur gouvernance et les outils de leur financement et réglementer la place des salariés dans ces entités.

Remarquons à ce propos qu'un projet de loi-cadre avait été déposé par le département de tutelle au Secrétariat général du gouvernement depuis 2016. Il avait prévu d'intégrer, outre les coopératives, associations, fondations et mutuelles, les sociétés à finalité sociale, les associations à utilité économique et sociale et les innovations sociales. Mais, quatre ans après, il n'est pas prêt à être adopté ! Un temps précieux perdu pour le développement de l'ESS ! Le contexte de la pandémie peut constituer une opportunité pour adapter ces textes avec de nouvelles dispositions qui privilégient davantage les principes de solidarité, de collaboration, d'humanisme et de vigilance eu égard aux aléas et dangers potentiels et aux mécanismes de résilience.

Propos recueillis par
Mourad Tabet





L'Europe se déconfinement, le coronavirus ressurgit en Corée

De la "joie", mais aussi de "l'appréhension": la France et une partie de l'Espagne ont vécu dimanche leur dernier jour de confinement, mais la peur d'un rebond de la pandémie de coronavirus qui a fait plus de 277.000 morts prédomine, de nouveaux foyers ressurgissant à travers le monde.

Deux mois qu'ils attendaient cela ! Dans ces deux pays parmi les plus endeuillés de la planète, une majorité des habitants vont pouvoir renouer avec un semblant de vie sociale et un minimum de liberté de mouvement, comme les Chinois, les Italiens ou les Allemands avant eux.

Pour Gaëlle Cathou, qui comme des dizaines de milliers d'autres, avait choisi de désertier la capitale française, c'est l'heure du retour à Paris. "Je suis contente de retrouver ma maison, mes repères" mais "j'appréhende un peu, parce que ça sera une nouvelle vie", confie-t-elle.

Près de cinq mois après son apparition en Chine fin 2019, la pandémie qui a conduit au confinement de plus de la moitié de l'humanité et mis l'économie mondiale à genoux apparaît sous contrôle dans un nombre croissant de pays.

Mais le spectre d'une deuxième, voire d'une troisième vague, brandi notamment par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est omniprésent.

Considérée comme un modèle dans sa gestion de la crise, la Corée du Sud est venue le rappeler: alors

que la progression du virus y avait été stoppée, la ville de Séoul a dû ordonner samedi la fermeture des bars et discothèques, après de nouveaux cas de propagation.

Ce nouveau foyer "fait prendre conscience que ce genre de situation peut se présenter n'importe quand", a souligné dimanche le président sud-coréen Moon Jae-in. "Ce ne sera pas fini avant que ce soit vraiment fini", a-t-il martelé.

Egalement citée en exemple, l'Allemagne a pour sa part vu le seuil critique de 50 nouvelles contaminations pour 100.000 habitants être franchi dans trois cantons.

Dans ce pays, où la Bundesliga doit reprendre dans les prochains jours, bars et restaurants ont pu rouvrir dès samedi au Mecklembourg-Poméranie, au bord de la Baltique.

Mais rien n'y est vraiment comme avant. "Nos salariés doivent porter un masque et nos clients doivent respecter la distanciation sociale", souligne Thomas Hildebrand, restaurateur à Schwerin.

En France même, où une réouverture controversée des écoles a été prévue par le gouvernement, deux foyers épidémiques ont été détectés dans le centre du pays, dont l'un après une réunion de... préparation de la rentrée.

Afin de limiter les risques de propagation, seule une partie de l'Espagne sera déconfinée. Plusieurs grandes villes, comme Madrid ou Barcelone, restent soumises à de sévères restrictions.

En France, le déconfinement sera également modulé selon entre

régions "vertes" et "rouges". Comme Paris, où les autorités appellent à la plus grande vigilance. Partout, le masque sera obligatoire dans les transports et les gestes barrières de rigueur.

Plusieurs autres pays vont également accélérer leur levée des restrictions lundi, après la Turquie dimanche. A l'opposé, la Russie ré-

pertorie officiellement quelque 10.000 nouveaux cas de Covid-19 chaque jour et a dû renforcer son dispositif.

C'est dans ce contexte que le Premier ministre britannique Boris Johnson, lui-même rescapé du Covid-19, devait présenter dimanche ses projets en vue de déconfinement dans le deuxième pays au monde le plus endeuillé (plus de 31.000 morts).

Mais seuls de légers assouplissements sont attendus. "Nous ne pouvons pas risquer un second pic" de contaminations, a prévenu M. Johnson sur Twitter.

L'introduction d'un isolement obligatoire de quatorze jours pour les voyageurs entrant au Royaume-Uni est envisagée.

A sein de l'UE, la Commission européenne a appelé les pays à refuser les arrivées jusqu'au 15 juin. Mais à l'intérieur de l'Espace Schengen, la pression s'accroît sur l'Allemagne pour qu'elle rouvre ses frontières.

Accusé comme M. Johnson d'avoir tardé à mesurer l'ampleur de la pandémie, le président américain Donald Trump, dont le pays est le plus touché de la planète avec près de 80.000 morts, voit le virus se rapprocher de son entourage.

Katie Miller, la porte-parole du vice-président Mike Pence, a été testée positive. Et trois membres de l'équipe anti-coronavirus de la Maison Blanche, dont l'épidémiologiste Anthony Fauci, vont rester en isolement après de possibles expositions, selon des médias américains.

La gestion de la crise par M.

Trump a été éreintée par son prédécesseur Barack Obama. "Un désastre chaotique absolu", a-t-il jugé lors d'une conversation téléphonique avec d'anciens collaborateurs de son gouvernement, dévoilée par Yahoo News.

En Amérique du Sud, la marque des 10.000 morts a été franchie au Brésil, un pays de 210 millions d'habitants susceptible de devenir le nouvel épice de la pandémie. Ce qui n'a pas empêché le président Jair Bolsonaro d'être vu en train de faire du jet-ski sur un lac de Brasilia, selon le média en ligne Metropoles.

En Iran, pays le plus touché du Moyen-Orient avec 6.500 décès recensés, la réouverture des commerces s'accompagne déjà d'une hausse des infections. Celle-ci "est en partie due (...) aux gens qui vont faire du shopping", selon Massoud Mardani, du ministère de la Santé.

A Genève, une des villes les plus riches au monde, le coronavirus révèle la misère des plus précaires. "Tout est tellement plus difficile depuis le début de la crise", explique Silvia, 64 ans, réduite comme des milliers de personnes à faire la queue pour une distribution alimentaire.

Quant aux Belges, ils ont pu recommencer en ce dimanche de fête des mères à recevoir quatre personnes à leur domicile. "Nous avons sorti au jardin notre plus grande table et cela afin de garder malgré tout cette sacrée distanciation sociale entre chaque convive", confie Patrick Rodriguez, marchand de journaux à Bruxelles.



Près de cinq mois après son apparition en Chine fin 2019, la pandémie apparaît sous contrôle dans un nombre croissant de pays

La pandémie s'intensifie, les symptômes se multiplient

De la tête aux orteils, en passant par les poumons et même les reins: chaque semaine la liste des symptômes provoqués par le nouveau coronavirus s'allonge et peu d'organes semblent épargnés par cette maladie dont les formes varient de bénignes à graves.

En l'espace de trois mois, ce qui avait commencé comme une grippe classique s'est transformé en un catalogue de syndromes qui dans leurs formes les plus sévères peuvent déclencher ces désormais fameuses "tempêtes de cytokine", un emballement de la réaction immunitaire pouvant entraîner la mort.

Il n'est pas rare qu'un virus provoque autant de manifestations, mais certains symptômes du SARS-CoV-2, comme la perte d'odorat ou la formation de caillots sanguins, semblent bien spécifiques à cette épidémie.

"La plupart des virus peuvent endommager les tissus là où ils se reproduisent ou provoquer des dommages collatéraux du système immunitaire qui

combat l'infection", explique Jeremy Rossman, expert en virologie à l'Université britannique du Kent.

Les médecins soupçonnent le Covid-19 d'être responsable de l'hospitalisation de plusieurs dizaines d'enfants à New York, Londres et Paris présentant des états inflammatoires "multi-systémiques" rares, évoquant une forme atypique de la maladie de Kawasaki ou un syndrome du choc toxique, qui s'attaque aux parois des artères et peut provoquer une défaillance d'organes.

Des dizaines d'études médicales ont décrit d'autres conséquences potentiellement létales de la maladie, dont des accidents vasculaires cérébraux et des atteintes cardiaques.

Des chercheurs de l'Université de médecine de Nanjing (Chine) ont rapporté des cas de patients ayant développé des complications urinaires et des atteintes rénales aigües.

Ils ont observé des bouleversements dans les hormones sexuelles mâles, conseillant aux hommes jeunes désireux d'avoir des enfants de consul-

ter une fois guéris.

Cet éventail de symptômes est-il unique ? Pas forcément. "Dans une maladie courante, les complications, même rares, arriveront fréquemment", décrypte pour l'AFP Babak Javid spécialiste des maladies infectieuses du Centre hospitalier universitaire de Cambridge.

Plus de 4 millions de cas ont été déclarés dans le monde, mais le vrai nombre d'infections "pourrait atteindre des dizaines, voire des centaines de millions", selon M. Javid. "Si une personne sur mille, même sur dix mille, développe des complications, cela fait quand même des milliers de gens".

Les médecins généralistes, en première ligne, ont été les premiers à tenter de dégager des schémas dans l'évolution de l'épidémie.

"On nous avait dit au début: fièvre, maux de tête, petite toux. On nous a rajoutés: nez qui coule, gorge qui gratte. Ensuite, c'étaient les symptômes digestifs: diarrhée, maux de ventre", se souvient Sylvie Monnoye, médecin de famille à Paris.

Puis douleurs dans la cage thoracique, perte du goût et de l'odorat, liaisons cutanées comme l'urticaire ou des engelures sur les orteils, troubles neurologiques... "On a commencé à se dire qu'il fallait se méfier d'à peu près tout", commente le Dr Monnoye.

Ces témoignages sont confortés par un rapport interne du Centre de prévention et de lutte contre les maladies (CDC) aux Etats-Unis, qui a analysé les symptômes sur 2.591 patients hospitalisés entre le 1er mars et le 1er mai.

Les trois quarts des patients avaient des frissons, de la fièvre et/ou de la toux, et presque autant des difficultés respiratoires, symptômes les plus courants du nouveau coronavirus.

Près d'un tiers se plaignait de courbatures, idem pour la diarrhée; un quart des nausées ou des vomissements. Quelque 18% avaient des maux de tête, 10 à 15% des atteintes pulmonaires ou abdominales, le nez qui coule, des maux de gorge.

Or, jusqu'à la fin avril, le CDC n'avait listé que trois symptômes: toux,

fièvre et difficultés respiratoires. Son site internet a été actualisé depuis mais n'en a ajouté que quelques uns: frissons, courbatures, maux de tête, perte d'odorat. Les autorités sanitaires françaises en ont fait de même début mai.

La perte de l'odorat (anosmie) et du goût (agueusie) n'a été repérée que chez 3,5% des patients de la cohorte de la CDC, mais les experts pensent que ces symptômes sont plus répandus chez des cas moins sévères.

L'anosmie et l'agueusie surviennent rarement avec d'autres virus. Tout comme l'apparition de caillots sanguins, que des études ont relié à des problèmes cardiaques, des thromboses hépatiques, des embolies pulmonaires et des lésions cérébrales chez des patients du Covid-19.

"Quand un malade du Covid-19 est très atteint, il peut avoir des problèmes de caillots sanguins, qui semblent bien plus fréquents qu'avec d'autres virus", selon Babak Javid, qui conclut: "comparé à la grippe, vous avez plus de chances de devenir très malade et de mourir".



Que vaut la vie? Le déconfinement relance un houleux débat d'économistes

Que vaut une vie? La question taraude les philosophes, mais c'est aussi un débat qui agite les économistes depuis des décennies, et qui se voit relancé par la perspective du déconfinement, synonyme d'arbitrage entre risque mortel et ravages économiques ou sociaux.

Interrogé le 6 mai, alors que la pandémie de coronavirus a fait plus de 250.000 morts dans le monde, pour savoir si la relance de l'économie américaine va coûter des vies, Donald Trump admit: "Il est possible que cela arrive".

Les mesures de confinement, en gelant l'activité économique, font flamber chômage et précarité. Aux Etats-Unis, plus de 20 millions d'emplois ont disparu en un seul mois. En France, un mois de confinement coûte trois points de produit intérieur brut, selon l'Insee.

"Il y a un arbitrage: les vies perdues contre les pertes économiques", "tous les économistes le savent", écrit l'économiste américain Daniel Hamermesh, sur le site de l'Institut de recherches sur le travail IZA.

Certains ont déjà dégagé la calculatrice. Bryce Wilkinson estime par

exemple, dans un article pour The New Zealand Initiative, cercle de réflexion libéral, que dépenser 6,1% du produit intérieur brut du pays pour sauver au maximum 33.600 vies serait justifié. "Avant de dépenser davantage, il faut se demander si l'on ne sauverait pas plus de vies en investissant dans des routes plus sûres, ou d'autres mesures sanitaires".

M. Hamermesh de son côté compte que pour une vie sauvée aux Etats-Unis, 200 emplois sont perdus, soit 4 millions de dollars de salaire envolés en moyenne, là où la "valeur d'une vie statistique" dans le pays est estimée à entre 9 et 10 millions de dollars par divers organismes fédéraux.

Sauver des vies est donc le meilleur choix économique, argumente-t-il, sans compter qu'une vie est perdue pour toujours, à la différence d'un emploi.

La brutalité mathématique fait frémir, pourtant cette notion de "valeur de la vie statistique" est bien connue des décideurs publics du monde entier. Elle est fixée en France à quelque 3 millions d'euros, depuis un rapport en 2013 du Commissariat

général à la statistique et à la prospective.

D'où vient ce chiffre? "Les gens sont capables de mettre un prix sur un casque de vélo, il y a des primes pour un métier à risque... C'est là-dessus que se base le calcul", détaille pour l'AFP Béatrice Cherrier, chercheuse au CNRS. En combinant ces choix économiques qui augmentent ou baissent légèrement la probabilité de mourir, les statisticiens arrivent à quelque 3 millions d'euros.

"Le chiffre est révoltant si on en fait la valeur intrinsèque d'une vie humaine", explique à l'AFP Pierre-Yves Geoffard, professeur à la Paris School of Economics, spécialiste de l'économie de la santé. Il faut y voir selon lui "un outil d'allocation des ressources pour les politiques de sécurité routière, de santé, d'environnement."

L'Organisation mondiale de la santé conseille d'évaluer les dépenses sanitaires à l'aune du concept d'"année de vie en bonne santé": gagner une année ne devrait pas coûter plus de trois fois le PIB par habitant.

Sans que la froide arithmétique ne l'emporte toujours, note M. Geoffard: des recherches coûteuses sont

engagées pour essayer de guérir des maladies très rares, et personne n'y trouve à redire.

A l'origine de ces débats, la Guerre froide. A la fin des années 1940, l'armée de l'air américaine réfléchit à une stratégie de frappe aérienne contre l'Union soviétique. La Rand Corporation, institut qui la conseille, conclut que le plus "rentable" serait d'envoyer un grand nombre d'appareils rudimentaires pour submerger l'adversaire. Tollé de l'état-major: le savant calcul omet le "coût" des vies de pilotes sacrifiées.

Mais comment évaluer ce "coût" des vies de ce que gagnent les individus, approche utilisée pour indemniser les proches des victimes du 11 septembre 2001? Un banquier "vaut-il" donc plus qu'une caissière? Au moment où la pandémie met en lumière l'importance de métiers mal payés, dans le commerce, la logistique, l'hygiène?

A la fin des années 1960, Thomas Schelling (prix Nobel d'économie en 2005), pose différemment la question: "combien vaut la vie?" devient "combien cela coûte-t-il de réduire le risque de mourir?" S'impose alors

cette idée de "vie statistique", aujourd'hui la plus utilisée, mais qui n'est pas parfaite, reconnaissent les experts.

Dans les pays pauvres, négocier une "prime de risque" est impensable. La vie n'y vaudrait donc rien ou presque? Par ailleurs, un individu qui fera l'impasse sur un airbag pour économiser quelques euros, se ruinerait pour un traitement augmentant faiblement ses chances de survivre à une maladie: la vie n'a pas la même valeur selon que la mort est proche, ou seulement une probabilité statistique abstraite.

Aucun chiffre ne peut se substituer à la responsabilité politique, avertissent de toute façon les économistes.

"Il y a un arbitrage à faire en matière de levée des mesures de confinement, c'est indéniable. Mais il faut un débat public, pas s'appuyer sur un chiffre d'expert et clore la discussion", estime Béatrice Cherrier.

"Est-ce qu'on veut que ce calcul soit explicite, assumé, débattu? Ou qu'il reste implicite, caché? C'est ça qui pose des enjeux éthiques", estime pour sa part Pierre-Yves Geoffard.

La leçon virale ou De l'après Amérique

Par Omar Bendjelloun*

Horizons



Un proverbe chinois de tendance confucéenne dit que «c'est le moustique qui empêche l'ours de dormir», une sagesse venant de l'Empire du milieu qui illustre la lutte contre «l'infiniment petit» par le combat de l'humanité contre le coronavirus. La pandémie qui en découle a établi des ruptures d'ordres intellectuel, politique et social après avoir dévoilé la défaite morale du capitalisme. Revue de détail par Omar M. Bendjelloun.*

Les exemples d'abandon du peuple américain ou de l'Italie - domicile du Saint-Siège -, l'indigence du système de santé passé de l'action universelle à l'action boursière ou le retour à la «piraterie» des aides venues d'Orient, ont scandalisé l'opinion publique internationale et en disent long sur l'anomie sous-jacente à la civilisation occidentale. Elle se matérialise par les risques de désagrégation de l'Union européenne, amorcée depuis le Brexit, ou le retour des États-Unis au sécessionnisme par le penchant de certains États comme la Californie à se détacher de la fiscalité fédérale expropriée par le complexe militaro-industriel (1).

Le bipolarisme, du mur de Berlin à la muraille de Chine

Cette situation de pré-implosion serait similaire à l'environnement précédant la chute de l'URSS en 1991, où Donald Trump serait à la Russie ce qu'était Michail Gorbatchev à l'Amérique ou au Royaume-Uni. Suite à l'effondrement de l'Union soviétique, les effets d'embargo et les théories approximatives telles que la «fin de l'histoire», la «guerre des civilisations» ou le néolibéralisme ont trouvé la voie libre pour semer la confusion idéologique qui jette l'opprobre sur la pensée marxiste en faisant l'apologie du néo-colonialisme. Si le mur de Berlin est tombé, la grande muraille de Chine continuait d'adopter une doctrine de paix et dépassait les déstabilisations pour garder l'espoir de réhabiliter une certaine

idée du socialisme. Sans avoir de bases militaires aux frontières d'États étrangers et en adoptant la «non-ingérence» dans leurs affaires internes, la Chine a eu la capacité de mettre sa médecine au service de l'humanité pour combattre un ennemi épidémiologique commun qu'elle neutralise dans ses provinces intérieures. Cette posture de leader mondial dénonce l'effondrement du mythe de «la superpuissance américaine» qui fait face à un chômage de 30 millions de personnes, au décès de 50 milles âmes et à la faillite de son secteur énergétique qui soupçonne un accord entre la Russie et une Arabie Saoudite en voie de disparition par l'arrêt de ses rentes uniques que sont le tourisme religieux et le pétrole. La fébrilité des USA est allée jusqu'au dépôt de plainte contre la Chine auprès de l'OMS pour dénoncer «l'influence mondiale de l'action humanitaire chinoise» (2), une requête unique en son genre dans les usages diplomatiques alors que le plaignant a gelé sa contribution financière en faveur de l'institution onusienne pendant que Pékin l'a augmenté de 35 millions de dollars. Cette démonstration de faiblesse, qui s'ajoute aux guerres morbides et aux défaites militaires cumulées en 70 ans de doctrine belliqueuse, fait basculer l'autorité morale au sein de la société internationale vers de nouvelles puissances qui instaurent les fondations du monde «post-américain». L'action d'envergure des nations héritières du paradigme socialiste en ce moment de paralysie mondiale, si l'on se réfère aussi à celle du Vietnam, de la Russie ou de Cuba, mène à la conclusion que cela n'a été possible que par une politique volontariste inscrite dans le temps, qui a eu ses apogées, ses faiblesses et ses refondations mais qui ne s'est pas départi de l'essentiel : celui de placer le «Capital humain» en priorité et adapter le marché à une idée consentie de l'intérêt général par des États souverains qui font de l'éducation et de la santé les piliers d'un dessin national à vocation universelle. Ce modèle empruntera

la voie de la globalisation en alternative à un modèle en perte de légitimité, notamment en Afrique qui n'oppose aucun complexe colonial à ces nouveaux acteurs avec qui elle partageait le sous-développement et les luttes contre l'occupation à la moitié du XXe siècle.

La renaissance d'un continent

Depuis les décolonisations, les «empire» ont poursuivi leur exploitation en Afrique, son accompagnement idéologique s'est introduit parmi les élites locales et la spirale de la dette a perpétué le suivisme du vieux continent par rapport aux «anciennes métropoles». «La colonisation n'est sortie que pour mieux revenir» disaient en grande majorité les leaders africains. Désormais, de nouvelles positions même officielles rejoignent l'opinion publique pour prendre des accents de résistance au néocolonialisme. Les dettes accompagnées de plans d'ajustements structurels ou le séquestre monétaire dans les banques centrales d'anciennes puissances occupantes sont remis en cause. Le retour de la Russie, qui abandonne en passant la dette de l'URSS estimée à 100 milliards de dollars en aides attribuées aux peuples africains durant la guerre froide, ou la coopération chinoise à travers le FOCAC et la «route de la soie» (3), ou encore l'émancipation de forces internes comme l'Afrique du Sud, le Maroc ou l'Éthiopie, interviennent dans le sens de la rupture avec le néocolonialisme. Cette dynamique de renaissance est matérialisée entre autres par la mise en place d'une monnaie africaine alternative au franc CFA dès juillet 2020 ; le retour du Maroc au sein de l'Union africaine en 2017 ; les discours souverainistes du sommet afro-russe de Sochi en 2019 ; la revendication pressante de l'annulation de la dette qui a fini par être reprise par le discours européen. Ces appels à l'abandon de créance par l'Europe, sous couvert d'une justice charitable, cachent le véritable enjeu

qui est celui d'alléger le pouvoir d'achat africain pour être en mesure d'absorber l'offre occidentale en difficulté et freiner le basculement des «anciennes colonies» vers l'Asie. La justice équitable voudrait plutôt que l'Afrique puisse avoir les moyens de développer sa productivité et son autosatisfaction en brisant le cercle vicieux du taux de croissance toujours en deçà du taux d'endettement ; de disposer du transfert de technologie et du réinvestissement en échange du sous-sol et de la main-d'œuvre ; de se libérer de la dépendance tarifaire et de la position éternelle d'exportatrice de matière première et de consommatrice industrielle ; de développer des services publics protégés d'un capitalisme qui confond le soin et la santé comme pour la croissance et le développement.

Dans cette crise sanitaire aux allures de guerre mondiale, la conscience collective accuse le capitalisme de confirmer sa prédominance en se dirigeant naturellement vers un nouveau monde en recomposition, dans lequel la Chine s'impose comme le leader économique mondial, la Russie revient comme la première puissance militaire et l'Afrique réinvente son développement à distance de l'avenir incertain de son ascendant européen et des États-Unis dont la monnaie est basée sur la virtualité d'une «dissuasion» essoufflée. Au-delà de la métamorphose de l'habitus de consommation et de la centralité de l'écologie dans le débat et les politiques publiques à venir, cette leçon d'ordre viral nous renseigne sur le fait qu'un projet de société ne peut être crédible dans la durée ni se mesurer qu'à l'aune de son référentiel éthique et de son aptitude à l'action morale. Dans ce procès de la mondialisation, le doute a changé de camp et l'idéal est devenu enfin l'égal du pragmatisme.

(*) Docteur en droit International du développement, Avocat et Universitaire, Membre de l'Alliance pour la Refondation-Gouvernance en Afrique - ARG.A (Article paru dans La Tribune Afrique)

Dématérialisation de la procédure de qualification et de classification des entreprises de BTP

La Commission nationale de qualification et de classification des entreprises BTP intervenant dans le secteur de l'habitat, présidée par le ministre de tutelle, continue à assurer le traitement des demandes de qualification et de classification à distance durant cette période de confinement.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville afin de maintenir la continuité du service public et d'anticiper les répercussions sociales et économiques de la crise sanitaire du Covid-19, indique un communiqué du ministère.

«Des réunions à distance de cette Commission nationale se maintiennent chaque semaine auxquelles participent également les représentants du ministère de l'Intérieur, du ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau et de la Fédération nationale du bâtiment et des travaux publics (FNBTP)», souligne-t-on.

Pour assurer ce service public, une nouvelle procédure de gestion électronique des dossiers a été adoptée, rapporte la MAP. Désormais toute entreprise de BTP souhaitant déposer son dossier de demande de qualification et de classification, est appelée à envoyer son dossier sous format numérique au courrier électronique à l'adresse «sys.qcch.dematérialise@mhpv.gov.ma» ou «sys.qcch.dematérialise@gmail.com».

Ainsi, toute réclamation ou explication pourra être adressée par les entreprises via l'adresse électronique : «certificat.qcch.prolongation@mhpv.gov.ma» ou «certificat.qcch.prolongation@gmail.com».

Par ailleurs, la liste des entreprises qualifiées et classées, mise en ligne sur le site du ministère est actualisée suite aux résultats de chaque commission de qualification. En outre, les certificats de qualification et de classification sont scannés et envoyés par mail aux entreprises.

Le système de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et travaux publics (BTP) est un outil de présélection des entreprises participant à l'appel d'offres des marchés de travaux. Le certificat délivré par la commission fait foi du dossier technique des concurrents dans les appels d'offres.

Selon le communiqué, ce système permet au maître d'ouvrage de s'assurer des capacités de l'entreprise à réaliser le marché en question. Il vise à inciter les entreprises à mieux s'encadrer, s'organiser, se restructurer et à faire appel à des ressources humaines qualifiées, tout comme il permet de s'assurer que l'entreprise dispose des moyens humains et matériels nécessaires pour l'exécution des travaux dans des conditions satisfaisantes.

Le CVE assouplit le dispositif “Damane Oxygène”



Le Comité de veille économique (CVE) a annoncé récemment de nouvelles mesures de soutien en faveur des ménages et des entreprises, au terme de sa septième réunion tenue en mode visioconférence, vendredi 8 mai dernier, à Rabat.

Après avoir présenté le bilan des aides exceptionnelles versées par le Fonds Covid-19 (créé sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi) et adopté les textes législatif et réglementaire encadrant l'indemnisation des salariés du secteur formel des entreprises en difficulté, le Comité de veille a révélé que « près de 134 mille entreprises correspondant à 950 mille salariés ont été déclarés pour le mois d'avril 2020 ».

Composé de huit membres du gouvernement, de BAM, du GPBM, de la CGEM et de la Fédération des Chambres de commerce, d'industrie et de services et celle des Chambres d'artisanat, le CVE a par la suite annoncé que les virements de ces indemnités seront effectués au courant de cette semaine.

Au cours de leurs échanges, les membres du Comité ont également annoncé que « le versement des aides financières au profit des ménages opérant dans le secteur informel se poursuit à un rythme soutenu, y compris dans les zones les plus enclavées ».

A en croire le Comité de veille, ces versements ont atteint à ce jour plus de 85% de l'ensemble de la population éligible, ce qui correspond à 3,7 millions de ménages.

Soulignons que d'importantes mesures ont été prises à l'occasion de ladite réunion en vue d'atténuer les

effets de la crise induite par le Covid-19 et ainsi préserver la situation économique et sociale du Maroc.

Ainsi, s'agissant des particuliers dont les revenus ont baissé du fait de l'état d'urgence sanitaire décrété, « il a été décidé que l'Etat et le secteur bancaire prendront en charge l'intégralité des intérêts intercalaires, générés par le report des échéances des crédits logement et consommation pour la période s'étalant entre mars à juin 2020 ».

Dans un communiqué publié au terme de cette septième rencontre, le Comité de veille économique a précisé que « cette mesure est valable pour les personnes ayant des échéances mensuelles de crédit allant jusqu'à 3000 DH pour les crédits logement et 1500 DH pour les crédits consommation, y compris ceux contractés auprès des sociétés de financement ».

Au total, ce sont environ 400 mille personnes qui devraient bénéficier du report des échéances de crédits, a-t-il souligné de même source.

Concernant les entreprises, il a été décidé de « mettre en place un nouveau dispositif, massif, souple dans sa mise en œuvre, et couvrant l'ensemble des segments des entreprises composant le tissu national ».

A noter que cette nouvelle mesure vise notamment à préparer les conditions d'une reprise accélérée de leurs activités, a-t-on compris.

Mis en place jeudi 26 mars dernier, auprès de la Caisse centrale de garantie (CCG), en vue d'appuyer les entreprises impactées par la crise actuelle, le nouveau mécanisme de garantie dénommé « Damane Oxygène » était également au centre

des échanges. A ce propos, il a été décidé de le revoir et de l'assouplir.

Les membres du Comité de veille ont ainsi convenu d'améliorer les conditions d'accès au financement pour le redémarrage, en faveur des très petites entreprises (TPE), des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de taille intermédiaire (ETI).

Ils ont en outre choisi de le prolonger jusqu'au 31 décembre 2020 et assuré qu'aucune sûreté ne sera désormais exigée ».

Dans son communiqué, le CVE a également annoncé que les entreprises réalisant un chiffre d'affaires de plus de 500 Mdh seront intégrées

dans un dispositif approprié pour le financement de la relance.

Quant aux mécanismes et aux modalités opérationnelles de ce dispositif, le Comité de veille a affirmé qu'ils « seront finalisés incessamment par un comité constitué par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Bank Al-Maghrib, la CGEM et le GPBM ».

Soulignons que cette réunion a été aussi l'occasion pour le CVE de se pencher sur la situation des établissements et entreprises publics (EEP). Ainsi, « il a été convenu la création d'un fonds de garantie spécifique permettant à ces EEP impactés par le Covid-19 de lever de nouvelles ressources financières nécessaires au renforcement de leurs financements permanents et, partant, assurer un développement soutenable et durable de leurs activités ».

Comme l'a relevé le Comité, cette série de mesures atteste que « l'Etat manifeste un engagement fort pour la relance économique et soutient les banques pour l'octroi de financements massifs auprès de tous les segments des entreprises, privées et publiques ». L'objectif étant de préserver l'emploi, réduire fortement les crédits inter-entreprises, et restaurer la confiance.

Pour rappel, la première réunion de travail du CVE a eu lieu le lundi 16 mars dernier à Rabat. La rencontre avait été l'occasion de faire le point sur la situation de l'économie nationale et d'examiner les premières mesures prioritaires à prendre afin de préserver la situation économique au Maroc face au nouveau coronavirus.

Alain Bouithy



Le Comité de veille économique adopte de nouvelles mesures de soutien en faveur des ménages et des entreprises

L'OCF prévoit une hausse des prix des engrais phosphatés au premier semestre

Les prix des engrais phosphatés devraient augmenter durant le premier semestre 2020 après avoir atteint un niveau bas, selon les prévisions du groupe OCF.

“En effet, le confort financier des fermiers par rapport aux coûts bas des engrais ainsi que les décisions de réduction de la production déclarées d'abord par l'OCF, suivi ensuite par Mosaic, les Russes et les Chinois pour juguler les stocks élevés en Asie et aux USA, conjugués à la forte anticipation au Brésil devraient supporter une telle orientation des prix”, estime l'OCF dans son rapport de gestion au titre de l'année 2019.

Et d'ajouter que le contexte chinois avec le coronavirus pourrait également contribuer

à cette hausse en limitant davantage l'offre sur le marché international, notant que ceci présage en revanche d'une tendance stable à baissière au S2-2020, à moins d'une nouvelle annonce de réduction de la production.

Le marché demeure toutefois dans une situation relativement fragile, notamment avec le risque d'un interventionnisme du gouvernement chinois pour supporter la productivité et l'export dans un contexte de contraction soutenue de sa croissance économique (6,1% en 2019), relève le document, notant que les prix des matières premières devraient rester à des niveaux bas sur le début 2020 en raison de la suroffre sur le marché conjuguée au niveau des stocks élevés.

L'AMMC vise le prospectus définitif relatif à une offre d'actions Safran

L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) a annoncé avoir visé, vendredi, un prospectus définitif relatif à une offre d'actions Safran, réservée aux salariés du groupe.

L'opération se fera par cession d'un maximum de 1.800.000 actions, fait savoir l'AMMC dans un communiqué. Au Maroc, cette opération concerne les salariés des entités suivantes, à savoir Safran Maroc, Safran nacelles Morocco, Safran engineering services Maroc, Safran electrical & power Morocco SA, Safran electronics & défense Morocco, Safran aircraft engine services Morocco et Zodiac aerospace Maroc, précise la même source. Le prix de souscription s'établit à 60,98 euros (soit 658,14 MAD), relève l'AMMC, ajoutant que la période de souscription au Maroc s'étale du 11 au 12 mai 2020

inclus. Le prospectus définitif est complété par un document d'enregistrement universel de Safran déposé auprès de l'AMF le 31 mars 2020 sous le numéro D.20-0224 et un document d'informations clés pour l'investisseur du compartiment “Safran Leveraging A 2020” du FCPE “Safran International”.

Il s'agit également du règlement du FCPE “Safran International” et du compartiment “Safran Leveraging A 2020” et du règlement du P.E.G.I du groupe Safran et ses avenants, poursuit l'AMMC. L'intégralité du prospectus définitif visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux mentionnés ci-dessus ainsi qu'auprès de la BMCI, précise le communiqué, notant qu'ils sont également disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma.

L'impact du Covid-19 sur les réseaux ferrés africains

Une téléconférence consacrée à la thématique «Covid-19 : Impacts et adaptations des réseaux ferrés africains» a été organisée récemment par l'Office national des chemins de fer (ONCF), avec la participation de plus de 160 décideurs, hauts responsables, experts et chercheurs d'Asie, d'Europe et d'Afrique.

Initiée en étroite collaboration avec l'Union internationale des chemins de fer (UIC), cette téléconférence a été l'occasion de dresser l'impact de la pandémie sur l'activité du secteur ferroviaire suite à la restriction voire la suspension du trafic voyageurs, indique vendredi un communiqué de l'ONCF, ajoutant qu'une attention particulière a été accordée au cas des réseaux africains vu leurs spécificités et ce, au moment où le

continent semble résister face à la propagation de la pandémie.

“Ce vaste continent qui englobe 17 % de la population mondiale, n'abrite que 1,12 % des malades et 0,7 % des morts. Or son impact s'est fait sentir vigoureusement au niveau de tous les secteurs productifs comme le cas du transport tous modes confondus”, relève la même source. A cet égard, “l'exception du modèle marocain - qui a privilégié le capital humain et la santé des citoyens - a retenu l'attention et l'admiration des participants suite aux vigoureux efforts déployés, sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, pour endiguer la propagation du Covid-19 et ce, dans le cadre d'une approche proactive en adoptant des actions préventives sans précédent, ayant permis à notre pays de maintenir la situation sous contrôle et d'atténuer l'ampleur des chocs exogènes sur notre économie”, note le communiqué.

Abordant le cas du secteur ferroviaire marocain, Mohamed Rabie Khlie, directeur général de l'ONCF et président de l'UIC - région Afrique, a relaté le plan d'urgence spécifique déployé par l'Office suite à la crise sanitaire, tout en mettant en exergue les mesures préventives et proactives structurées en six leviers ayant trait au pilotage, à la gestion des RH, au plan de continuité de l'activité, à la communication avec les parties

prenantes, aux initiatives de solidarité ainsi qu'à des dispositions financières.

Prenant la parole successivement, les hauts responsables des réseaux ferrés de la Corée du Sud, du Japon, de la France, de la Grèce, de l'Italie, de la Tunisie, de l'Algérie, du Cameroun, de Burkina Faso, du Sénégal, de l'Éthiopie, de Djibouti, de la Côte d'Ivoire, du Gabon et du Maroc, ont partagé avec les conférenciers les cas de leurs pays en matière de management de leurs réseaux ferrés dans ce contexte spécifique, les bonnes pratiques et les mesures prises pour atténuer les dégâts dans le strict respect des consignes sanitaires édictées par les autorités compétentes, poursuit la même source. Ils ont également fait un focus sur les dispositifs arrêtés pour préparer au mieux la relance de l'activité, en prenant en compte les changements opérés au niveau de leur environnement externe.

Suite à un débat riche et fructueux, les participants à cette visioconférence ont dénoté avec satisfaction le rôle vital joué par le transport ferroviaire fret et logistique pendant cette crise, fait observer le communiqué qui souligne qu'il a en effet été marqué par une mobilisation exceptionnelle pour assurer l'acheminement des marchandises de et vers les centres de production, de stockage et vers les ports.

De même, les intervenants ont



souligné que dans un contexte spécifique d'après coronavirus, les réseaux ferrés sont appelés à tenir compte des changements de paradigmes liés aux facteurs de mobilité. A ce titre, il a été conclu qu'il n'existe pas de recettes prédéfinies transposables d'un réseau à un autre. Chaque réseau devra s'adapter à son contexte économique, financier voire politique, tout en s'inspirant des bonnes pratiques des uns et des autres.

Enfin, des leviers ont été identifiés dont le déploiement est fort important pour que les entreprises ferroviaires puissent s'adapter aux

nouvelles contraintes et paradigmes, indique la même source, expliquant qu'il s'agit de doubler la vigilance en renforçant la protection des salariés et partenaires, d'adapter les modes de management “clients” pour s'aligner à leurs nouvelles attitudes et regagner leur confiance. A cela s'ajoute la nécessité de la revue des modèles économiques pour rendre plus viable le train de vie des entreprises ferroviaires et permettre au rail de continuer à se positionner au service d'une mobilité durable et prospère, conclut le communiqué.



Une téléconférence a été tenue à l'initiative de l'ONCF

Le PPP, un outil d'attractivité des investissements étrangers au service de la relance économique

Le partenariat public-privé (PPP) peut devenir un puissant outil d'attractivité des investissements étrangers au service de la relance économique au Maroc après cette période du nouveau coronavirus (Covid-19), a souligné l'économiste Abdelghani Youmni.

Le Maroc post-coronavirus doit intégrer dans son périmètre de croissance économique des partenariats public-privé productifs, notamment les IPE (Investissement à participation étrangère), a expliqué

à la MAP le spécialiste des politiques publiques dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée (PSEM).

“Les IPE rendront l'innovation, la montée en capital humain et la création d'emplois éligibles en usant des transferts de technologie et de joint-ventures à l'instar de ce qu'a fait l'OCF avec les américains IBM et Jacob, avec l'Éthiopie et l'Inde”, a-t-il relevé. Ces PPP pourraient être construits avec des écosystèmes européens et améri-

cains qui délocaliseront de l'Asie pour des raisons de proximité, de géopolitique ou d'écologie, a-t-il ajouté, notant que “le partenaire apportera les capitaux, la technologie et le savoir-faire managérial et nous le foncier, les bâtiments, les infrastructures, une fiscalité non pénalisante des profits du facteur travail et une main-d'œuvre flexible, qualifiée et vigoureuse”.

Et de poursuivre: “Le Royaume doit également se concentrer sur les industries manu-

facturières et les spécialisations dans l'automobile, l'aéronautique, le textile, les produits pharmaceutiques et l'agroalimentaire. Il pourrait être un partenaire fiable pour la colocalisation d'industries écoresponsables de l'Europe et un hub indispensable pour les échanges avec le continent africain”.

Le pragmatisme européen se convaincra que son intérêt géostratégique serait de conclure un deal qui intégrera le fait qu'il est déve-

loppé mais vieillissant et que le sud de la Méditerranée est plus jeune mais moins avancé, a estimé M. Youmni.

Le choix pour le Maroc sera de tourner le dos à un régime de croissance économique basé sur la consommation à crédit, la commande publique et le secteur primaire pour bâtir des écosystèmes industriels à haute valeur ajoutée partagée et qui ciblent la réduction des inégalités entre territoires et citoyens, a-t-il conclu.



Ahmad Ahmad

Nous ne pouvons pas envoyer nos jeunes à l'abattoir

La CAN, le CHAN, la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération ajournés sine die



Plus de doute concernant le sort des compétitions continentales au titre de la saison 2020 que ce soit au niveau des sélections que celui interclubs. Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Ahmad Ahmad, s'est montré des plus clairs au cours d'un entretien accordé à la radio allemande DW, faisant savoir que «de football n'est pas la priorité de l'Afrique en ce moment. La santé reste la chose la plus importante».

Ainsi pour ce qui est de la CAN 2021 et du CHAN 2020, deux tournois prévus au préalable au Cameroun, Ahmad Ahmad a indiqué que «toutes les parties prenantes dans l'organisation de ces compétitions pourront se retrouver plus tard pour discuter et se concilier pour que l'on puisse ensemble trouver un moyen de reprendre ces compétitions».

A noter qu'avant la sortie médiatique d'Ahmad Ahmad, la CAF a fait part de sa décision prise le 11 mars dernier de revenir sur la programmation des rencontres des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations. Dans un communiqué, elle a indiqué que cette décision

a été «prise en accord avec son comité médical pour limiter l'impact sanitaire et sécuritaire du Coronavirus sur les parties prenantes et sur ses compétitions».

L'ajournement des éliminatoires «vient confirmer les craintes liées à ce virus qui a déjà causé l'annulation pure et simple des plus prestigieuses compétitions sportives à travers le monde», ajoute le communiqué.

Dans la course pour la CAN, le Onze national figure au groupe E aux côtés des sélections de Mauritanie, de Centrafrique et du Burundi. L'EN avait mal entamé sa campagne de qualification, se faisant accrocher à domicile, et contre toute attente, par l'équipe de Mauritanie (0-0), avant de se ressaisir pour s'imposer en déplacement sur le Burundi par 3 à 0.

En ce qui concerne le CHAN, le Maroc, tenant du titre, évoluera au tour inaugural aux côtés des sélections du Rwanda, du Togo et d'Ouganda.

Au sujet de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, deux épreuves qui sont au stade des demi-finales, le patron de la CAF estime que les matches de ce tour ne

peuvent être disputés pour le moment. «Il faut être cohérent. Comme il nous manque de la visibilité, il faut attendre. En tant que président de la CAF, j'invite personnellement tout le monde à être très prudent et à attendre que la situation se normalise. A ce moment-là, on pourra éventuellement reprendre les compétitions. Je ne veux pas que le football soit une source de déstabilisation des mesures barrières prises par les différents gouvernements pour faire face à cette pandémie», a-t-il affirmé à la radio allemande.

Pour Ahmad Ahmad, «la priorité c'est la santé», avant de marteler que «nous ne pouvons pas envoyer nos jeunes à l'abattoir».

A rappeler que le dernier carré de la C1 offre des confrontations maroco-égyptiennes avec WAC-Al Ahly et Raja-Zamalek. Quant à la C2, l'on aura droit à une demi-finale cent pour cent marocaine ayant pour protagonistes le Hassania d'Agadir et la Renaissance de Berkane, alors que la seconde affiche aura pour acteurs les équipes égyptienne de Pyramids et guinéenne de Horoya Conakry.

Mohamed Bourab

Liverpool intéressé par Zouheir Feddal

L'international marocain Zouheir Feddal serait dans le collimateur du club anglais de Liverpool qui voudrait s'attacher ses services. L'information a été rapportée par le quotidien espagnol Diario AS qui a indiqué que le Betis Séville serait intéressé par une offre de Liverpool.

Les Reds voient en Feddal un idéal successeur au défenseur croate Dejan Lovren qui quittera le club cet été. Si ce transfert prendrait forme, sachant que le contrat de Feddal avec le Betis Séville court jusqu'en juin 2021, il sera le deuxième joueur marocain à rejoindre un club du «Big four» après Hakim Ziyech recruté en mars dernier par Chelsea.

Mounir Sahnoun : *Le mental et le physique des athlètes déficients mentaux impactés par la distanciation sociale*

La distanciation sociale imposée dans la conjoncture sanitaire actuelle, en raison de la pandémie de coronavirus, a impacté indéniablement le mental et le physique des athlètes déficients mentaux, a indiqué le directeur sportif de Special Olympics Maroc, Mounir Sahnoun.

A l'instar de toutes les catégories, Special Olympics Maroc est également concerné par les mesures de précaution prises par les autorités pour limiter la propagation du coronavirus, a ajouté M. Sahnoun dans un entretien accordé à la MAP, notant que tous les événements sportifs auxquels devaient prendre part les athlètes marocains ou ceux qui devaient se tenir au Maroc ont été annulés ou reportés.

L'une des compétitions phares annulées est la 10^e édition des Jeux nationaux de Special Olympics qui était prévue au mois d'avril à Marrakech, a affirmé M. Sahnoun, ajoutant que la ville ocre était prête sur tous les aspects technique et logistique pour accueillir cet évé-

nement qui devait rassembler plus de 1.000 athlètes. Cela a mis les athlètes dans une situation inconfortable basculant d'une position de préparation physique pour une grande compétition à une mise en quarantaine, a fait remarquer M. Sahnoun, notant que les encadrants trouvent beaucoup de difficultés à leur expliquer que le confinement ne les concerne pas seuls mais est imposé à tout le monde à cause de la pandémie. Il a également expliqué que la difficulté de s'adapter au confinement peut entraîner chez certains athlètes de l'anxiété, de la fatigue psychologique et une prise de poids due à un changement de régime alimentaire et des troubles du sommeil, ce qui peut affecter négativement leur comportement.

A cet égard, poursuit le cadre national, la préoccupation des associations et des centres pédagogiques qui parrainent les athlètes de Special Olympics est de rechercher des moyens alternatifs pour faire face à cette situation qui a bouleversé le mode de vie des sportifs.

Il a souligné, dans ce sens, que ces associations ont lancé des programmes sous forme de vidéos envoyées sur les réseaux sociaux qui incluent des conseils et des consignes pour les aider à s'adapter au confinement et des exercices pour garder la forme physique sous la supervision des encadrants.

A la lumière des mesures de précaution pour lutter contre la pandémie, les associations ont adopté les moyens de communication modernes et les nouvelles technologies afin de les encourager à poursuivre l'entraînement et de les aider à gérer leurs angoisses, a-t-il fait savoir.

Quelques athlètes ne disposent pas de ces moyens de communication, déplore le directeur sportif qui ajoute que les associations effectuent des visites à domicile pour rester proches de ces sportifs, et ce dans le respect de toutes les précautions imposées par la situation sanitaire actuelle afin de préserver leur santé.

Par ailleurs, le directeur sportif n'a pas manqué de saluer les initiatives prises par certains

bienfaiteurs qui offrent à ces athlètes des smartphones et des tablettes électroniques pour leur permettre de suivre leur entraînement à distance. Il a également rappelé que l'administration centrale mène actuellement une enquête sur le terrain sur les familles d'athlètes déficients mentaux afin de savoir comment cette catégorie gère la période de confinement et les difficultés rencontrées par les parents. L'administration organise également régulièrement des téléconférences avec les familles des athlètes, avec la participation de cadres techniques et pédagogiques pour discuter de l'effet du confinement sur les sportifs de Special Olympics, a-t-il ajouté.

M. Sahnoun a conclu que le pari actuel pour les athlètes de Special Olympics est de préserver la santé psychologique et physique de cette catégorie de sportifs durant cette période critique, avant de se pencher sur la phase d'après confinement et reprendre les activités sportives.

Jean-Michel Aulas

Le vieux lion griffe encore



En attendant de passer la main de l'Olympique lyonnais dans les années qui viennent, peut-être à Tony Parker, Jean-Michel Aulas, reste, à 71 ans le grand agitateur du football français, comme l'ont rappelé ses multiples initiatives au cœur de la tempête coronavirus.

Vent de face, il est opposé à la décision prise par la Fédération française de football (FFF) et la Ligue de football professionnel (LFP) d'arrêter le championnat quand d'autres ligues s'apprêtent à reprendre comme en Allemagne, dont il défend les modèles sportif et économique.

En France, ils sont nombreux à estimer qu'il pense d'abord à l'intérêt de l'OL, 7e au moment de l'interruption du championnat et donc peut-être privé de coupe d'Europe pour la première fois depuis 1997.

Seule une victoire en coupe de la Ligue, dont la date de la finale contre le PSG reste à déterminer, pourrait lui permettre d'accéder à la Ligue

Europa. Pour rester en Ligue des champions, il lui faudrait remporter la compétition, suspendue pour cause de pandémie de coronavirus. Fin février, l'OL avait battu la Juventus Turin à domicile (1-0) en huitièmes de finale aller.

"Jean-Michel Aulas s'intéresse au mécanisme du football. Alors, évidemment tout le monde dit qu'il ne pense qu'à son club mais quand on veut améliorer les choses, on regarde ce qui est bon pour son club et tout le monde en bénéficie", a notamment confié en février, au quotidien Le Progrès, Olivier Blanc, qui a été son proche collaborateur durant plus de trente ans.

Dans le passé, Aulas, président de l'OL depuis 33 ans, a mené plusieurs combats: la cotation en bourse des clubs français, l'indemnisation pour la mise à disposition des internationaux après une blessure d'Eric Abidal avec l'équipe de France et le statut professionnel des femmes.

Plusieurs Lyonnaises sont aujourd'hui rémunérées à la hauteur de certains joueurs de clubs

de Ligue 1.

Concernant l'arrêt du championnat, il affirme encore samedi, au Progrès, "que c'est l'Olympique lyonnais qui a le courage de dire: attention il y a eu une erreur, il faut revenir dessus pour ne pas mettre en difficulté tous les clubs".

"J'espère que l'OL ne sera pas le seul à interroger la LFP pour demander à reprendre comme toutes les autres ligues importantes. Pour éviter le cataclysme économique, il faut revenir sur cette décision", a-t-il martelé.

"Nous ne nous préparons pas à être compétitifs au plan européen", avait-il déjà estimé le 30 avril auprès de l'AFP après avoir proposé saison blanche ou playoffs pour terminer la saison.

Désormais, Aulas veut croire que la reprise programmée en Allemagne pour le 16 mai, celle attendue au Portugal et celles espérées en Italie et en Espagne, seront les meilleurs arguments pour faire infléchir la position en France.

Mais il paraît minoritaire à la Ligue face à

ceux trouvant un intérêt à laisser le classement figé à la 28e journée avec les modalités de calcul adoptées pour celui-ci.

Aulas défend aussi une reprise à très court terme du championnat dans deux recours déposés au Tribunal administratif de Paris.

"Une fois passée la déception, il est légaliste. Laissons le temps au temps. J'aime bien les gens qui défendent leur club. Mais après, il faut rentrer dans la stratégie globale", affirme Noël Le Graët, président de la FFF, en espérant qu'Aulas "deviendra sage assez rapidement".

Celui-ci assure "ne pas avoir de souci" avec Aulas même s'il confiait en février "recevoir beaucoup de courriers de plaintes" de sa part, sur le calendrier notamment.

"Il est déçu. On peut comprendre sa réaction. Il se bat pour être européen", plaide le patron du foot français concernant l'un de ses alliés au comité exécutif de la fédération. Un allié qui ne lâche jamais.

Roland-Garros à huis clos, une éventualité



Le président de la Fédération française de tennis (FFT) Bernard Giudicelli n'exclut pas que Roland-Garros, reporté au mois de septembre en raison du coronavirus, puisse se dérouler à huis clos. "On n'écarte aucune option. Ce serait se perdre en conjectures d'en privilégier une tant le manque de visibilité est réel", a répondu M. Giudicelli dans un entretien au Journal du dimanche (JDD).

Mais "l'organiser à huis clos permettrait de faire tourner une partie du modèle économique, les droits télé et le partenariat. Ce n'est pas à négliger", a observé

le patron du tennis français.

Roland-Garros a été reporté au 20 septembre en raison de la pandémie de Covid-19. Le Grand Chelem sur terre battue pourrait éventuellement être à nouveau décalé d'une semaine. "Le 20 ou le 27 septembre, ça ne change pas grand-chose", explique M. Giudicelli.

Judi, la FFT a annoncé que tous les billets déjà achetés pour les internationaux de France allaient être remboursés.

La FFT avait surpris à la mi-mars en décidant de façon unilatérale de reprogrammer Roland-Garros fin septembre, s'attirant des critiques.

"Cette décision, on l'a prise en conscience et en responsabilité. Et j'ai même envie de dire en bon père de famille. Le tournoi est le moteur du tennis en France, c'est lui qui nourrit les acteurs de notre écosystème. Alors dans ces moments-là, on pense d'abord à eux, à les protéger", argue M. Giudicelli.

Wimbledon, qui devait se jouer du 29 juin au 12 juillet a, lui, été annulé par ses organisateurs. Quant à l'US Open, il reste maintenu aux dates prévues (31 août au 13 septembre).

Le tennis mondial est à l'arrêt depuis début mars et jusqu'à mi-juillet au moins.

Des joueurs de l'AC Milan récupèrent du coronavirus

Le président de l'AC Milan, Paolo Scaroni, a révélé vendredi que des joueurs du club rossonero étaient en phase de convalescence post-Covid-19, alors que la question de la reprise du Calcio divise en Italie.

"Nous avons des joueurs infectés qui sont dans un processus de récupération", a déclaré Paolo Scaroni à des médias italiens.

L'AC Milan a repris l'entraînement individuel cette semaine. La star suédoise Zlatan Ibrahimovic doit revenir au club dans les prochains jours.

Judi, la Fiorentina et la Sampdoria ont rapporté des tests positifs au Covid-19 parmi leurs joueurs et membres d'encadrement. Un joueur du Torino est également atteint.

La question de la reprise du Calcio suscite un intense débat en Italie, qui compte parmi les pays les plus touchés par la pandémie.

"Nous devons nous habituer à vivre avec le virus, et cela s'applique aussi au foot-



ball", a plaidé Paolo Scaroni, partisan d'"adopter la formule allemande qui veut que ceux qui sont malades sont placés en quarantaine pendant que leurs coéquipiers continuent".

Le directeur sportif et ancien joueur vedette rossonero Paolo Maldini, lui-même touché par le Covid-19 en mars, a lui aussi plaidé pour "le devoir d'essayer de revenir sur le terrain".

Libé *Ramadan*

Les savants de l'Islam

Avicenne *Le médecin fin lettré*



Avicenne, de son nom complet Abu 'Ali al-Husayn Ibn Abd Allah Ibn Sina, est né au mois d'août 980 à Afshéna, près de Boukhara, à l'est de la Perse (Transoxiane, c'est-à-dire en actuel Ouzbékistan). Son père était musulman chiite et sa mère probablement d'origine juive — il existe une controverse à ce sujet. Il semble qu'il fut précoce dans son intérêt pour les sciences naturelles et la médecine, qu'à 14 ans, il étudie seul. Il retient de mémoire l'intégralité du Coran. Il étudia à Boukhara, embrassa toutes les sciences, et s'adonna surtout à la médecine. Il est influencé par un traité d'al-Farabi, qui lui permet de surmonter les difficultés qu'il rencontre dans l'étude de la métaphysique d'Aristote. Cette précocité dans les études se double d'une précocité dans la carrière : à 16 ans déjà, il dirigeait des médecins célèbres.

Tout alors s'enchaîne : ayant guéri le prince samanide de Boukhara, Nouh ibn Mansour, d'une grave maladie, il est autorisé à consulter la vaste bibliothèque du palais. Son appétit de connaissance aidant, il aurait possédé à 18 ans toutes les sciences connues. Après la mort du prince et celle de son père, qui le contraignent à gagner sa vie, commence sa vie itinérante. Il voyage d'abord dans le Khârezm, principauté indépendante (de 994 à 1231) au sud de la mer d'Aral, sur les deux rives du Djihoun (Amou-daria), entre Boukhara et la mer Caspienne. À Djouzdjan, un puissant protecteur, Abu Muhammed Chirâzi, lui permet de donner des cours publics. Il commence à composer son œuvre majeure, le Qanûn (ou Canon) de médecine.

Il passe ensuite par le Khorassan, actuel nord-est de l'Iran, puis Ray

(alors Rhagès, proche de l'actuel Téhéran), enfin à Hamadan (à l'ouest de l'Iran moderne) où l'émir Shamsoddawleh le choisit comme ministre (vizir). Il s'impose alors un programme de travail harassant : le jour, il se consacre à la chose publique, la nuit à la science. En plus de vivre deux carrières, il travaille doublement : il mène de front la composition du Shifa et celle du Canon médical ; la tâche est alors si écrasante qu'il doit se faire aider : deux disciples se partagent la relecture des feuillets des deux ouvrages, dont le fidèle Al-Juzjani, secrétaire et biographe.

La mort du prince Shamsoddawleh, et le début du règne de son fils, cristallisent les ambitions et les rancœurs : victime d'intrigues politiques, Avicenne connaît la prison. Déguisé en derviche, il réussit à s'évader, et s'enfuit à Ispahan, auprès de l'émir bouyide Alaoddawleh. Ces bouleversements n'entament pas sa boulimie de travail.

Il jouit d'une telle réputation, que plusieurs princes de l'Asie l'appelèrent à leur cour : le roi de Perse l'employa à la fois comme vizir et comme médecin. Il cultiva aussi avec succès la philosophie, et fut l'un des premiers à étudier et à faire connaître Aristote. Il composa d'après ce philosophe des traités de logique et de métaphysique, où il se montre souvent penseur original.

Lors d'une expédition dont il faisait partie, de l'émir Alaoddawleh contre Hamadan, Avicenne est frappé par une crise intestinale grave, dont il souffrait depuis longtemps, et contractée, dit-on, à la suite d'excès de travail et de plaisir. Avicenne tenta de se soigner lui-même, mais son remède lui fut fatal. Il mourut à l'âge, toujours

précoce, de cinquante-sept ans au mois d'août 1037 (428 de l'Hégire) après avoir mené une vie fort agitée et pleine de vicissitudes, épuisé à la fois par l'excès du travail et de la débâche.

La confession de la mère d'Avicenne n'est connue que par des sources secondaires. Si l'on peut supposer en première approche qu'elle est musulmane, certaines sources indiquent qu'elle était de confession juive : c'est le cas notamment dans Avicenne de Gilbert Sinoué. Si cette question a pu avoir peu d'impact sur la portée des travaux du savant qu'était Avicenne, elle pourrait néanmoins avoir eu une influence sur l'éducation qu'il aurait pu recevoir. Le sultan Mahmûd de Ghazni aurait répandu cette information afin de « calomnier » le philosophe.

Avicenne, fin lettré, fut le traducteur des œuvres d'Hippocrate et de Galien, et porta un soin particulier à l'étude d'Aristote. Il s'inscrit dans un mouvement général qui vit les philosophes de culture islamique découvrir la culture grecque et la faire redécouvrir ultérieurement à l'Occident.

Pour ce qui est, en revanche, des influences contemporaines, l'affaire est moins entendue. Avicenne était proche du chiisme ismaélien, le courant auquel appartenaient son père et son frère ; d'ailleurs son autobiographie rapporte leurs efforts pour entraîner son adhésion à la dawât ismaélienne. Toutefois, la protection que lui apportent les princes de Hamadan et d'Ispahan, chiites duodécimains, laisse à penser qu'il se serait rallié à cette obédience. Aujourd'hui, il serait fortement dénoncé par les wahabbites et les salafistes, nombreux parmi les musulmans sunnites.

Cette controverse est moins futile qu'il n'y paraît. L'ismaélisme comprend d'importantes personnalités, telles qu'Abu Yaquob Sejestani (Xe siècle), Abu Hatim Al-Razi (mort en 933), Hamid Kermani (vers 1017), ou Nasir Khosraw (entre 1072 et 1077) dont le travail a fortement influencé la pensée de l'islam. Ainsi, la théorie des Dix Intelligences amorcée chez Al-Farabi apparaît chez Hamid Kermani avant qu'Avicenne ne se l'approprie.

Le succès que rencontra son Canon fut tel que les travaux faits avant lui par Rhazès (850 - 926), Haly-Abbas (930 - 994) et Abu Al-Qasim (936 - 1013) ou même après, par Ibn-Al-Nafis (1210 - 1288), furent éclipsés. Les Croisés, d'ailleurs, ne s'y trompèrent pas : du XIIIe au XVIIe siècle, le Canon de la médecine, qu'ils ramenèrent du Moyen-Orient, servit de fondement à la médecine pour les praticiens et à l'enseignement de celle-ci.

Tout à tour traduit, en latin par Gérard de Crémone entre 1150 et 1187, imprimé, en hébreu à Milan en 1473, puis à Venise en 1527 et à Rome en 1593, le Canon n'est contesté que tard, à la Renaissance : Léonard de Vinci en rejette l'anatomie et Paracelse le brûle. Mais au-delà, c'est le réveil de la science européenne qui sonne son obsolescence (par exemple la description de la circulation sanguine par William Harvey en 1628).

Jusqu'en 1909 un cours de la médecine d'Avicenne fut donné à Bruxelles.

Avicenne brille dans les domaines de l'ophtalmologie, de la gynécologie-obstétrique et de la psychologie. Il excelle dans la description des symptômes, décrivant toutes les maladies répertoriées à l'époque, y compris celles relevant de la psychiatrie.

La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable
de représenter une espèce
d'emprisonnement par une
autre que de représenter n'importe quelle
chose qui existe réellement par quelque
chose qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

Le livre

Ainsi, chacun dut accepter de vivre au jour le jour, et seul en face du ciel. Cet abandon général qui pouvait à la longue tremper les caractères commençait pourtant par les rendre futiles. Pour certains de nos concitoyens, par exemple, ils étaient alors soumis à un autre esclavage qui les mettait au service du soleil et de la pluie. Il semblait, à les voir, qu'ils recevaient pour la première fois, et directement, l'impression du temps qu'il faisait. Ils avaient la mine réjouie sur la simple visite d'une lumière dorée, tandis que les jours de pluie mettaient un voile épais sur leurs visages et leurs pensées. Ils échappaient, quelques semaines plus tôt, à cette faiblesse et à cet asservissement déraisonnable parce qu'ils n'étaient pas seuls en face du monde et que, dans une certaine mesure, l'être qui vivait avec eux se plaçait devant leur univers. À partir de cet instant, au contraire, ils furent apparemment livrés aux caprices du ciel, c'est-à-dire qu'ils souffrirent et espèrent sans raison.

Dans ces extrémités de la solitude, enfin, personne ne pouvait espérer l'aide du voisin et chacun restait seul avec sa préoccupation. Si l'un d'entre nous, par hasard, essayait de se confier ou de dire quelque chose de son sentiment, la réponse qu'il recevait, quelle qu'elle fût, le blessait la plupart du temps. Il s'apercevait alors que son interlocuteur et lui ne parlaient pas de la même chose. Lui, en effet, s'exprimait du fond de longues journées de rumination et de souffrances et l'image qu'il voulait communiquer avait cuit longtemps au feu de l'attente et de la passion. L'autre, au contraire, imaginait une émotion conventionnelle, la douleur qu'on vend sur les marchés, une mélancolie de série. Bienveillante ou hostile, la réponse tombait toujours à faux, il fallait y renoncer. Ou du moins, pour ceux à qui le silence était insupportable, et puisque les autres ne pouvaient trouver le vrai langage du cœur, ils se résignaient à adopter la langue des marchés et à parler, eux aussi, sur le mode conventionnel, celui de la simple relation et du fait divers, de la chronique quotidienne en quelque sorte. Là encore, les douleurs les plus vraies prirent l'habitude de se traduire dans les formules banales de la conversation. C'est à ce prix seulement que les prisonniers de la peste pouvaient obtenir la compassion de leur concierge ou l'intérêt de leurs auditeurs.

Cependant, et c'est le plus important, si douloureuses que fussent ces angoisses, si lourd à porter que fût ce cœur pourtant vide, on peut bien dire que ces exilés, dans la première période de la peste, furent des privilégiés. Au moment même, en effet, où la population commençait à



s'affoler, leur pensée était tout entière tournée vers l'être qu'ils attendaient. Dans la détresse générale, l'égoïsme de l'amour les préservait, et, s'ils pensaient à la peste, ce n'était jamais que dans la mesure où elle donnait à leur séparation des risques d'être éternelle. Ils apportaient ainsi au cœur même de l'épidémie une distraction salutaire qu'on était tenté de prendre pour du sang-froid. Leur désespoir les sauvait de la panique, leur malheur avait du bon. Par exemple, s'il arrivait que l'un d'eux fût emporté par la maladie, c'était presque toujours sans qu'il pût y prendre garde. Tiré de cette longue conversation intérieure qu'il soutenait avec une ombre, il était alors jeté sans transition au plus épais silence de la terre. Il n'avait eu le temps de rien.

Pendant que nos concitoyens essayaient de s'arranger avec ce soudain exil, la peste mettait des gardes aux portes et détournait les navires qui faisaient route vers Oran. Depuis la fermeture, pas un véhicule n'était entré dans la ville. À partir de ce jour-là, on eut l'impression que les automobiles se mettaient à tourner en rond. Le port présentait aussi un aspect singulier, pour ceux qui le regardaient du haut des boulevards. L'animation habituelle qui en faisait l'un des premiers ports de la côte s'était brusquement éteinte. Quelques navires maintenus en quarantaine s'y voyaient encore. Mais, sur les quais, de grandes grues désarmées, les wagonnets renversés sur le flanc, des piles solitaires de fûts ou de sacs, témoignaient que le commerce, lui aussi, était mort de la peste.

Malgré ces spectacles inaccoutumés, nos concitoyens avaient apparemment du mal à comprendre ce qui leur arrivait. Il y avait les sentiments communs comme la séparation ou la peur, mais on continuait aussi de mettre au premier plan les préoccupations personnelles. Personne n'avait encore accepté réellement la maladie. La plupart étaient surtout sensibles à ce qui dérangeait leurs habitudes ou atteignait leurs intérêts. Ils en étaient agacés ou irrités et ce ne sont pas là des sentiments qu'on puisse opposer à la peste. Leur première réaction, par exemple, fut d'incriminer l'administration. La réponse du préfet en présence des critiques dont la presse se faisait l'écho (« Ne pourrait-on envisager un assouplissement des mesures envisagées ? ») fut assez imprévue. Jusqu'ici, ni les journaux ni l'agence Ransdoc n'avaient reçu communication officielle des statistiques de la maladie. Le préfet les communiqua, jour après jour, à l'agence, en la priant d'en faire une annonce hebdomadaire.

Là encore, cependant, la réaction du public ne fut pas immédiate. En effet, l'annonce que la troisième semaine de peste avait compté trois cent deux morts ne parlait pas à l'imagination. D'une part, tous peut-être n'étaient pas morts de la peste. Et, d'autre part, personne en ville ne savait combien, en temps ordinaire, il mourait de gens par semaine. La ville avait deux cent mille habitants. On ignorait si cette proportion de décès était normale. C'est même le genre de précisions dont on ne se préoccupe jamais, malgré l'intérêt évident qu'elles présentent. Le

public manquait, en quelque sorte, de points de comparaison. Ce n'est qu'à la longue, en constatant l'augmentation des décès, que l'opinion prit conscience de la vérité. La cinquième semaine donna en effet trois cent vingt et un morts et la sixième, trois cent quarante-cinq. Les augmentations, du moins, étaient éloquentes. Mais elles n'étaient pas assez fortes pour que nos concitoyens ne gardassent, au milieu de leur inquiétude, l'impression qu'il s'agissait d'un accident sans doute fâcheux, mais après tout temporaire.

Ils continuaient ainsi de circuler dans les rues et de s'attabler à la terrasse des cafés. Dans l'ensemble, ils n'étaient pas lâches, échangeaient plus de plaisanteries que de lamentations et faisaient mine d'accepter avec bonne humeur des inconvénients évidemment passagers. Les apparences étaient sauvées. Vers la fin du mois cependant, et à peu près pendant la semaine de prières dont il sera question plus loin, des transformations plus graves modifièrent l'aspect de notre ville. Tout d'abord, le préfet prit des mesures concernant la circulation des véhicules et le ravitaillement. Le ravitaillement fut limité et l'essence rationnée. On prescrivit même des économies d'électricité. Seuls les produits indispensables parvinrent par la route et par l'air, à Oran. C'est ainsi qu'on vit la circulation diminuer progressivement jusqu'à devenir à peu près nulle, des magasins de luxe fermer du jour au lendemain, d'autres garnir leurs vitrines de pancartes négatives, pendant que des files d'acheteurs stationnaient devant leurs portes.

Oran prit ainsi un aspect singulier. Le nombre des piétons devint plus considérable et même, aux heures creuses, beaucoup de gens réduits à l'inaction par la fermeture des magasins ou de certains bureaux emplissaient les rues et les cafés. Pour le moment, ils n'étaient pas encore en chômage, mais en congé. Oran donnait alors, vers trois heures de l'après-midi par exemple, et sous un beau ciel, l'impression trompeuse d'une cité en fête dont on eût arrêté la circulation et fermé les magasins pour permettre le déroulement d'une manifestation publique, et dont les habitants eussent envahi les rues pour participer aux réjouissances.

Naturellement, les cinémas profitaient de ce congé général et faisaient de grosses affaires. Mais les circuits que les films accomplissaient dans le département étaient interrompus. Au bout de deux semaines, les établissements furent obligés d'échanger leurs programmes, et, après quelque temps, les cinémas finirent par projeter toujours le même film. Leurs recettes cependant ne diminuaient pas.

Les cafés enfin, grâce aux stocks considérables accumulés dans une ville où le commerce des vins et des alcools tient la première place, purent également alimenter leurs clients. À vrai dire, on buvait beaucoup. Un café ayant affiché que « le vin probe tue le microbe », l'idée déjà naturelle au public que l'alcool préservait des maladies infectieuses se fortifia dans l'opinion. Toutes les nuits, vers deux heures, un nombre assez considérable d'ivrognes expulsés des cafés emplissaient les rues et s'y répandaient en propos optimistes.

(A suivre)

Mosquée

La mosquée Sheikh Zayed bin Sultan Al Nahyan

Le plus grand tapis et le plus grand lustre du monde

La mosquée Sheikh Zayed bin Sultan Al Nahyan est la plus grande mosquée des Emirats arabes unis. Immense et toute blanche, elle marque immédiatement le regard de ceux qui arrivent à Abu Dhabi.

Cette grande mosquée blanche est située à l'entrée d'Abu Dhabi. Elle est véritablement immense, et son emplacement proche de l'autoroute fait que tous les visiteurs la remarquent immédiatement.

Sa construction, commencée en 2000 et finie en 2007, aurait coûté plus d'1 milliard de dollars (les différentes estimations la placent entre 500 millions de dollars et 2 milliards). Encore en 2010, les jardins autour de la mosquée et les portes d'entrée du parc sont en cours de finalisation.

Les murs et plafonds de la mosquée sont entièrement en marbre blanc. Dans l'immense cour pavée de marbre blanc, des motifs floraux de marbres colorés viennent orner les coins. Pour mieux se rendre compte de la taille de l'édifice, voilà quelques chiffres :

- La mosquée peut accueillir jusqu'à 40.000 fidèles,
- Elle est composée de 82 dômes, de 7 hauteurs différentes,
- La cour intérieure fait 17.000 mètres carrés,
- C'est la 7^e plus grande mosquée du monde,



• Les minarets, au nombre de 4, font 107 mètres de hauteur.

Les Emiratis raffolent de records du monde en tous genres. Ils ne peuvent presque rien construire si l'édifice ne bat pas un record du monde. La mosquée

Sheikh Zayed en détient deux :

• celui du plus grand tapis au monde, fait main, et qui fait 5627 mètres carrés. Il pèse 47 tonnes (35 de laine et 12 de coton), est fait de 2.268.000.000 noeuds (plus de 2,2 milliards) et a occupé plus de 1200 tisseurs.

• celui du plus grand lustre du monde ; il mesure 15 mètres de haut pour 10 mètres de diamètre.

A noter que ces deux records étaient détenus précédemment par la mosquée Sultan Qaboosh en Oman.

La mosquée Sheikh Zayed est ouverte à la visite et même les non-musulmans peuvent la visiter.

En plus, les visites sont gratuites. Elle est ouverte tous les jours, sauf le vendredi (jour de prière de l'islam) et le samedi après-midi. L'intérieur est également fermé aux non-musulmans aux heures de prières. Des visites guidées, gratuites elles aussi, partent le matin à 10h et dans l'après-midi.

Côté tenue vestimentaire, il faut être correctement habillé pour visiter la mosquée ; les hommes doivent porter des pantalons longs et des manches longues (quoi que les manches courtes soient relativement tolérées en été), et les femmes doivent porter l'abaya et le hijab. Les abayas et les hijabs sont prêtés gratuitement à l'entrée de la mosquée.

C'est sur le site de la mosquée que Sheikh Zayed bin Sultan Al Nahyan, fondateur et premier président des Emirats arabes unis, mort en 2004, est enterré.

Il repose dans une tombe très simple et dépouillée, dans un petit mémorial à l'extérieur de la mosquée.

Santé et bien-être

Des conseils pour mieux dormir pendant le confinement (1)

L'ambiance anxieuse générale, le manque d'air, de soleil, l'impression de se réveiller chaque matin avec une guenle de bois qui n'est pas liée à une soirée inoubliable : le confinement joue avec notre sommeil et pas dans le bon sens. On a autant de mal à émerger qu'à s'endormir, et entre les deux, on fait des rêves trop intenses pour vraiment se reposer ou on subit des insomnies qui ont l'air de s'installer. Rien d'anormal, au contraire, mais rien de très réjouissant non plus. Car le manque de sommeil joue aussi bien sur notre productivité, pour celles et ceux qui travaillent encore à plein temps, que sur notre humeur et notre bien-être. Pour retrouver des nuits plus sereines, voici quelques astuces bienveillantes à adopter, dans la mesure du possible évidemment. Se fixer une nouvelle routine

Avec la situation, beaucoup ont été contraints de réduire leurs heures de boulot, d'autres découvrent les joies du télétravail. L'important, dans un cas comme dans l'autre, est de respecter une sorte de cycle du sommeil baptisé le rythme circadien : l'alternance entre la veille, soit la période de la journée pendant laquelle on est éveillé et le sommeil, soit celle pendant laquelle on dort.

On va au lit quand on se sent fatigué et on essaie de se réveiller sans alarme. Au début, on dormira peut-être un peu plus que la normale, mais dans une semaine ou deux, on re-

trouvera notre durée naturelle. Bien que chaque personne soit différente, on vise aux alentours de 7 à 9 heures de sommeil par nuit.

Travailler autre part que dans sa chambre

Il est essentiel d'associer la chambre à l'endroit où l'on dort, et non à celui où l'on travaille. Consacrer le lit à un moment de calme et de repos, qui n'est pas parasité par une lumière artificielle, permettra de mieux se détendre et donc de profiter d'un sommeil plus réparateur.

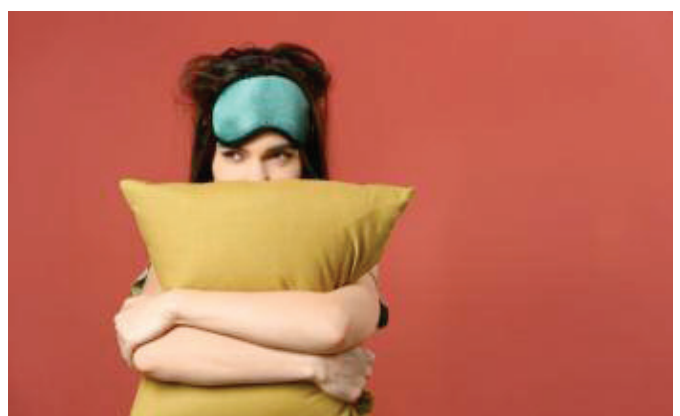
Pour celles et ceux qui ne pourraient pas jouir de deux espaces distincts : faites votre lit, habillez-vous et tentez si possible de séparer le moment récréatif de votre journée de boulot.

Zapper les siestes

Si on commence à dormir n'importe quand, notre sommeil nocturne et sa qualité en seront impactés : les siestes peuvent perturber notre rythme circadien. Si on sort d'une insomnie ou nuit particulièrement difficile, on opte plutôt pour une sieste de 20 minutes après le déjeuner (généralement le moment où l'on se sent le plus à même de s'effondrer sur notre clavier).

Supprimer les cafés l'après-midi

Impossible de trouver le sommeil paisiblement quand votre dernier cappuccino/americano/jus de chaussette date de 18 heures ?



C'est normal, et ce n'est pas nouveau, la caféine est un stimulant connu qui nous tient éveillé plus tard que prévu. Pile ce qu'on cherche à fuir. On réserve donc le breuvage au petit-déjeuner, avec les tartines, ou à la rigueur après le déjeuner façon expresso.

Faire de l'exercice

"L'exercice est susceptible d'augmenter le niveau de mélatonine", affirme le Dr Roy Raymann, vice-président de la science du sommeil

et des affaires scientifiques chez SleepScore Labs, à Bustle. "C'est probablement lié au fait que les hormones et les neurotransmetteurs qui sont libérés pendant l'exercice soutiennent les synthèses de mélatonine." La mélatonine, c'est l'hormone du sommeil, celle qui nous aide à plonger plus volontiers dans les bras de Morphée. Pour les rejoindre, on court, on fait du yoga, ou rien que quelques étirements bienfaits. Le matin ou à midi, de préférence.

Recettes

Poêlée de légumes

Ingrédients

2 carottes
1 courgette
2 oignons
Huile d'olive
Sel
Epices facultatives (curry, cumin...)

Préparation

Faire chauffer 2 cuillères à soupe d'huile d'olive dans une poêle. Emincer très finement les oignons et les faire dorer dans l'huile.

Pendant ce temps, éplucher et râper les carottes. Les mettre dans la poêle et mélanger. Faire chauffer environ 10 min en rajoutant régulièrement de l'eau (pas d'huile!).

Couper la courgette en gros dés et l'ajouter au mélange. Laisser cuire à feu moyen jusqu'à ce que les courgettes soient fondantes en remuant bien. Ajouter de l'eau pour éviter que les légumes n'accrochent.

Rectifier l'assaisonnement, ajouter les épices si nécessaire.



Cake chocolat-banane



Ingrédients

2 bananes
100 g de sucre blanc
50 g de sucre de canne
1 sachet de levure
1 pincée de sel
150 g de farine
1 cuillère à café d'huile végétale
5 cl de lait végétal
80 g de chocolat noir
3 cuillères à café de cacao en poudre
3 cuillères à café d'huile de coco

Préparation

Ecraser les 2 bananes dans un saladier avec une fourchette. Ajouter les sucres et mélanger.

Faire fondre l'huile de coco et ajouter l'huile de maïs (ou ajouter 3-4 cuillères d'huile végétale).

Verser le sachet de poudre à lever et les carrés de chocolat fondu.

Ajouter les 50 ml de lait végétal.

Bien mélanger, ajouter la farine et le sel.

Bien touiller et ajouter la poudre de cacao.

Cuisson à 200°C (thermostat 6-7) pendant 20 min.

Ian McKinley, héros d'un film documentaire

Privé de l'usage d'un oeil en 2010, l'Irlandais a réussi un retour spectaculaire dans le rugby avec l'équipe d'Italie, une histoire racontée dans un film qui sort le 18 mai

Privé de l'usage d'un oeil, Ian McKinley a réussi un retour spectaculaire dans le rugby avec l'équipe d'Italie, une histoire racontée dans un film documentaire dont il est le héros. McKinley a perdu l'usage de son oeil gauche en janvier 2010, lorsque le crampon d'un joueur a percé son globe oculaire. Alors joueur du Leinster et de l'équipe d'Irlande des moins de 20 ans, il a été contraint d'arrêter le rugby un an plus tard, mettant ainsi fin à son rêve de jouer pour le XV du Trèfle. Mais le natif de Dublin, aujourd'hui âgé de 30 ans, n'aime pas perdre. "Lo Sguardo Oltre - Regarde au-delà," qui doit sortir le 18 mai en Italie, retrace son combat, avec l'aide de son frère Philip et grâce à des lunettes spécialement conçues, pour trouver un moyen de revenir sur le terrain. "(C'est) l'histoire de deux frères qui unissent leurs forces pour surmonter les pro-

blèmes liés au handicap d'Ian", raconte la réalisatrice Lia Beltrami à propos du documentaire de 67 minutes. Sa carrière en Irlande terminée, McKinley déménage en Italie pour entraîner à Udine, près de la frontière avec la Slovénie. Mais le jeu lui manque désespérément, et son rêve se réalise lorsque son frère demande à un étudiant du National College Art and Design d'Irlande de l'aider à concevoir des lunettes de protection spéciales. McKinley peut alors retourner sur le terrain, en troisième division italienne. Puis il passe semi-professionnel à Viadana et retrouve l'élite avec Zebre, un des deux clubs italiens engagés en Pro12, avant de débarquer à Trévise en 2016. Son come-back est parachévé quand le sélectionneur du XV d'Italie Conor O'Shea lui offre sa première cape en novembre 2017, lors d'un test-match contre les Fidji. Entré en jeu comme demi d'ouverture, McKinley passe une pénalité et

les Azzurri l'emportent 19-10. "Leur histoire est destinée à inspirer tous ces jeunes qui perdent courage à cause de handicaps, de la solitude et de la douleur profonde", explique Lia Beltrami. McKinley compte désormais huit apparitions avec l'Italie. Pour son premier Tournoi des six nations, en 2019, il dispute trois rencontres mais ne peut éviter aux Azzurri la cuillère de bois. "Il y a beaucoup de critiques envers l'équipe nationale italienne en raison de ses résultats en Six Nations et du fait qu'elle ne gagne pas depuis longtemps", déplore McKinley, interrogé par l'AFP, depuis son domicile de Trévise. "Nous sommes tous des compétiteurs, nous voulons tous gagner, ne pas gagner de match fait mal (...). Les gens travaillent très dur pour essayer de rectifier cela, pour apporter cette mentalité gagnante, mais c'est un long processus", poursuit le demi d'ouverture. Son dernier match international s'est

soldé par un revers en Irlande (29-10) en préparation à la Coupe du monde en août dernier. Il n'a cependant pas été du voyage au Japon. Son combat ne s'est pas arrêté à son retour à la compétition. Hors du terrain, une de ses grandes victoires a été l'autorisation par World Rugby en 2019 du port de lunettes de protection sur le terrain, ce que refusaient notamment la France et l'Angleterre.

La première du film à Dublin n'a pas été projetée en salles à cause de la pandémie de nouveau coronavirus, mais le film y est diffusé en ligne, sur Amazon Prime et divers canaux. "Ce n'est pas fait comme un film, c'est vraiment une caméra qui s'est introduite chez moi et des interviews de gens que je connais, c'est très personnel", reconnaît McKinley. "J'espère qu'il inspirera les gens et montrera comment c'est d'avoir un bon groupe de personnes autour de vous", conclut-il.



Duo en confinement pour Ariana Grande et Justin Bieber



La chanteuse américaine Ariana Grande et l'artiste canadien Justin Bieber ont mis en ligne vendredi un duo enregistré à distance alors que chacun était confiné et dont les recettes iront à une oeuvre de charité. "Stuck with You" (coincé avec toi) est la première vraie collaboration musicale entre les deux artistes, même si Ariana

Grande avait déjà posé sa voix sur un remix du titre de Justin Bieber "What Do You Mean?", en 2015. Les paroles de la chanson font référence au confinement et au fait de le passer en couple. "J'ai tout ce temps devant moi", dit Ariana Grande, quand Justin Bieber chante: "J'espère que nous sommes ici pour toujours." La vidéo du titre mon-

trés des images tournées par Ariana Grande chez elle, notamment enlissant celui que beaucoup de publications américaines présentent comme Dalton Gomez, un jeune agent immobilier californien avec laquelle la rumeur lui prêtait une relation. Côté Justin Bieber, le chanteur est le plus souvent en compagnie de son épouse Hailey Baldwin.

Les deux artistes avaient demandé à leurs fans de leur envoyer des vidéos susceptibles d'être intégrées dans le clip de "Stuck with You". Outre beaucoup d'anonymes, la plupart en train de danser, apparaissent dans le montage final plusieurs célébrités, notamment l'actrice Gwyneth Paltrow, Kylie Jenner, Stephen Curry ou Chance The Rapper. Les recettes nettes (hors coûts de production) générées par le titre iront à l'association First Responders Children's Foundation, qui soutient des enfants ayant perdu un parent durant la pandémie et des familles en difficulté financière. Publiée à minuit heure de la côte est des Etats-Unis (04H00 GMT), la vidéo était en tête des tendances vendredi sur YouTube, avec plus de 5 millions de vues. Le projet a été monté par leur manager commun, Scooter Braun, qui a co-signé le titre. Scooter Braun a récemment été critiqué par une autre chanteuse, Taylor Swift, qui l'a accusé de l'empêcher de récupérer les droits des chansons de ses six premiers albums, après le rachat de son ancienne maison de disques. La société de Scooter Braun, SB Projects prévoit de mettre en ligne d'autres collaborations de ce type.

A peine sorti de prison, le rappeur 6ix9ine pulvérise un record Instagram



Il vient de sortir de prison et reste sous la menace de ses anciens camarades de gang, mais plutôt que de faire profil bas, le rappeur new-yorkais Tekashi 6ix9ine a sorti vendredi une nouvelle vidéo et pulvérisé le record de visionnages pour un live sur Instagram. Le rappeur de Brooklyn aux longues tresses arc-en-ciel a connu une ascension fulgurante fin 2017, propulsé par son titre "Gummo" et une vidéo devenue virale. Cherchant visiblement à jouer sur l'image des gangs, qui a marqué le rap californien des années 80 et 90, Daniel Hernandez, de son vrai nom, paraît dans le clip avec des membres du gang des Nine Trey Gangsta Bloods.

Mais il a fait plus que s'afficher avec le gang, en devenant membre et l'utilisant pour menacer, voire attaquer des rivaux. Dans le même temps, plusieurs chefs du gang lui ont soutiré des cen-

taines de milliers de dollars.

Se sentant manipulé par le gang, puis inculpé par la justice en novembre 2018 avec d'autres membres, le jeune homme a alors décidé de collaborer avec le procureur fédéral de Manhattan contre ses anciens comparses.

Condamné mi-décembre à deux ans de prison, il a obtenu début avril de pouvoir effectuer le solde de sa peine à domicile, pour cause de pandémie de coronavirus, qui a particulièrement touché certaines prisons américaines. Libre, Daniel Hernandez reste sous la menace des membres de son ancien gang, car il a maintenant l'image d'un mouchard, voire d'autres gangs, ulcérés par sa collaboration avec les autorités. Cela ne l'a donc pas empêché de faire un retour tonitruant vendredi sur la scène musicale et les réseaux sociaux. Il a, en effet, mis en ligne la vidéo d'un nouveau

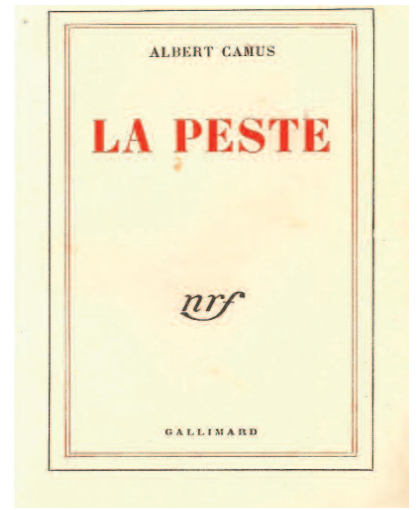
morceau, "Gooba", dans laquelle il se trémousse avec plusieurs danseuses aux poses suggestives, peu préoccupées par la distanciation sociale. Quelques heures plus tard, il a organisé un direct sur le réseau social Instagram, dans lequel il a réglé ses comptes avec les membres de son ancien gang. Il leur a ainsi reproché de l'avoir menacé, ainsi que sa mère, kidnappé, passé à tabac, justifiant ainsi sa collaboration avec les autorités. "J'ai mouchardé, j'ai cafardé", a-t-il reconnu lors de ce long monologue. "Mais à qui étais-je censé être loyal? (...) Je n'ai rien fait de mal." "Je suis une légende vivante", a-t-il lancé. "Je suis le plus grand artiste au monde." La vidéo a réuni jusqu'à deux millions d'internautes, pulvérisant le record pour un direct sur Instagram, jusqu'ici détenu par les producteurs Babyface et Teddy Riley, avec environ 400.000 connections.

Bouillon

de culture

La Peste d'Albert Camus

Le roman d'Albert Camus, *La Peste*, était parmi les livres les plus lus en Chine au premier trimestre de cette année, selon un rapport récemment publié par Amazon Chine sur la lecture des Chinois, a rapporté l'agence Chine nouvelle. Le roman raconte la vie quotidienne des habitants d'Oran en Algérie pendant une épidémie de peste dans les années 1940. A travers l'observation du médecin Bernard Rieux, la situation épidémique, la lutte des gens, les mesures de prévention racontées, et la mentalité de différentes personnes face à la tragédie, le roman rappelle aux gens l'épidémie du COVID-19 qui sévit actuellement le monde. Selon le rapport d'Amazon, l'épidémie survenue a perturbé le cours normal de la vie des gens, et des livres décrivant l'épidémie et les maladies infectieuses ont attiré l'attention des lecteurs chinois. *The Hot Zone : The Chilling True Story of an Ebola Outbreak*, *La Peste*, *L'Amour aux temps du choléra* sont parmi les plus téléchargés dans le Kindle Store d'Amazon.



Nouveaux rôles remarquables de l'acteur à succès Julian Miletta



Menant une carrière bi-costale entre New York et Los Angeles, Julian Miletta, l'acteur d'origine croate, tournant sans relâche aux Etats-Unis avec des réalisateurs américains, prouve ainsi son statut de jeune acteur prisé et apprécié.

A la suite de rôles importants dans des projets américains comme "Mystères au musée", "Soudainement riches" ou encore "Peines royales" pour n'en citer que quelques-uns, à présent la carrière de Julian s'est enrichie avec le rôle de « David » dans une série télévisée populaire "Murdered by Morning" qui suit le cours d'événements tragiques dans la vie d'une jeune fille. Julian incarne brillamment le rôle de son frère, essayant toujours de l'aider et d'être là pour elle. L'émission diffusée sur Oxygen Network, connaît un vrai succès et atteint des millions de téléspectateurs américains.

Récemment, fin mars, Julian a joué dans la série télévisée "Cults" diffusée sur la chaîne Investigation Discovery. Cette série télévisée explore les histoires choquantes de gens ordinaires qui, attirés par les promesses de vie éternelle, se retrouvent pris dans un réseau terrifiant d'abus, de tromperie et de manipulation. Elle couvre le monde profondément troublant des sectes à travers les yeux des survivants qui ont réussi à s'échapper. Julian incarne le rôle de « Jay Sebring » l'un des survivants, qui se bat pour mettre fin à ses liens avec une secte.

S'il est certain que ces dernières années ont été très prolifiques pour Julian, cette année 2020 s'annonce très prometteuse !

Mots flechés

Par Abou Salma

LOISIRS & JEUX

CAHIN-CAHA	↓	AMBULANT	↓	LIE	↓	COUVERT DE DUNES	↓	MÉTAL	EMPEREUR DE RUSSIE	↓	EXTRA RADIUM	↓	DÉBITRICES
BELLES LETTRES	→												
SUCRE	→					FESTIN		DÉDUCT-ION	COURRIER NON SOLLICITÉ	→			
GRECQUE	→			OFFICIER TURC	→				VOYELLES	→		ÉPATE	
						BLOQUER EN DIRECT	→						
ESPRIT INVERSÉ	→			L'HOMME À LA POMME	→				EN CATIMINI	↓	SECRET FIN DE PARTIE	→	
NÉON	→			LIE	→								
CRAQUEMENT	→												
								SÉLECTI-ONNENT	→				
TERNE	→												
AUTEUR INCONNU	→			GREFFE	→	MÉTAL	→		GROGNE	→	VENU AU MONDE	→	
						DÉSAGR-ÉABLE	→				ROULÉ	→	
						EN PAIX	→				SHOOT	→	
CHOISIT	→			AVANCE EN LIQUIDE	→				EN PATOIS	→		PRONOM	→
				OR	→								
CITOYEN-NETÉ	→												
ZIGOUÏ-LLE	→					LETTRES DE BRIGITTE	→		ÂGES	→			

Solution mots flechés d'hier

PUPEUR EXCESSIVE	Q	FORMULAIRE TRABÉDIE	B	GRAND D'ANGLE TERRE	ANARCHO	A	I	LE MÊME VILLE DU NIGERIA	AVIATEUR FRANÇAIS	D	STÉRILET GARÇON		
COUVERT DE DUNES	P	U	D	I	B	O	N	D	E	R	I	È	
POSSÉSSIF	S	A	BOXON	B	O	R	D	E	L	DÉMAS-QUÉ	T		
LETTRES DE TIMOR	T	M	ARTICLE	L	E	P	I	G	E	MÉLODIE	A	I	R
FOND DE SOCIÉTÉ	O	BALAI	A	N	A	N	A	C	O	N	D	A	
LÉGAT BERGÈ	N	ONCÈ	COLÈRE PARTIE DU COSMOS	R	O	G	N	È					
MESURE L'ACUITÉ AUDITIVE	A	U	D	I	O	M	E	T	R	I	E		
FÊTU	I	EN LISTE FIN DE VERBE	I	S	T	FIN DIFFICUL-TÉ	S	U	R	F	FIN DE VERBE		
ÂGE	E	R	E	FORME D'ÊTRE	E	S	MANIER	U	S	E	R		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

o.j.d. MAROC

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3				■						
4						■				
5					■					■
6			■					■		
7		■								
8					■			■		
9				■						■
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Dessins fins
- 2- Echanturé – Porte grain
- 3- Bruit – Assembler
- 4- Elancé – Prière chrétienne
- 5- Un des Grands – Chérit
- 6- Note – Repose – Vieille cité
- 7- Hôtesse de commerce
- 8- Ordre divin – Déshydraté
- 9- Bien s’y oppose – Poignée
- 10- Capitaux

VERTICALEMENT

- 1- Technique en sidérurgie
- 2- Sous l’email – Vieil organe terroriste
- 3- Vieux non – Bas
- 4- Renvoi – Vendus
- 5- Foyer – Personnel – Période
- 6- Cheville – En feu
- 7- Base de calcul – Affirmatif
- 8- Célébrité – Plus neuve
- 9- Scabreuse
- 10- Majesté – Admis

Solution mots croisés d’hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	L	A	N	E	T	A	I	R	E
2	R	E	S	I	D	E	N	T	■	M
3	O	V	E	■	E	N	S	I	L	E
4	P	A	R	E	N	T	■	N	E	T
5	R	I	■	S	T	E	L	E	■	T
6	E	N	■	P	E	R	O	R	E	R
7	M	■	L	E	S	■	R	A	S	E
8	E	P	A	R	■	E	D	I	T	■
9	N	I	V	E	A	U	■	R	E	A
10	T	E	E	■	S	E	M	E	R	A

Grilles de sudoku

Facile

			7		6	4	1	8
7	6			8				2
			3	2			9	
6	7			5	3		2	4
8	2		4	1			6	3
	3			4	2			
2				7			4	9
5	4	7	9		1			

Moyen

		6			1	2	3	
		1			2			5
	9		5	7				
4			8			6		
9	5					8		1
	8			7				3
				6	8		2	
7			2			4		
	6	9	7			5		

Difficile

			2					
7	5			9				8
	6			3		4		
1		9				7		
	7						6	
		4				3		5
		8		2			7	
3				1		9	4	
					5			

Expert

7					6			
6			1				2	
		4	3		2	7		
1	3							4
		8					5	
4							1	2
		1	6		5	2		
	5				4			6
			2					8

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d’hier

Facile

7	4	6	3	5	9	8	1	2
9	8	2	7	1	6	5	4	3
5	1	3	4	8	2	7	6	9
3	2	1	6	7	4	9	8	5
4	9	8	1	3	5	2	7	6
6	5	7	2	9	8	4	3	1
8	6	9	5	4	1	3	2	7
2	7	4	9	6	3	1	5	8
1	3	5	8	2	7	6	9	4

Moyen

6	1	5	4	3	7	8	2	9
7	8	4	9	5	2	6	1	3
2	9	3	6	1	8	4	5	7
3	4	6	7	2	9	5	8	1
9	5	2	3	8	1	7	4	6
8	7	1	5	4	6	3	9	2
5	6	7	1	9	4	2	3	8
1	3	8	2	6	5	9	7	4
4	2	9	8	7	3	1	6	5

Difficile

3	4	5	6	7	8	9	2	1
6	1	2	5	9	3	8	4	7
9	7	8	2	4	1	3	6	5
1	6	4	7	3	2	5	8	9
2	5	3	9	8	6	7	1	4
7	8	9	1	5	4	6	3	2
5	2	1	3	6	9	4	7	8
8	3	7	4	2	5	1	9	6
4	9	6	8	1	7	2	5	3

Expert

1	3	2	6	8	4	7	9	5
8	9	4	2	5	7	6	1	3
7	5	6	9	1	3	2	4	8
6	2	8	5	3	9	1	7	4
9	4	3	1	7	2	8	5	6
5	1	7	8	4	6	9	3	2
3	6	1	7	2	5	4	8	9
4	8	9	3	6	1	5	2	7
2	7	5	4	9	8	3	6	1

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
AEP des douars relevant des Communes Territoriales OUED MALHA, TAMOROT et BAB BERRED à partir du barrage AL WAHDA. Lot N°4 : Génie Civil 2
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 48 DR9/CE/A/2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne l'AEP des douars relevant des Communes Territoriales OUED MALHA, TAMOROT et BAB BERRED à partir du barrage AL WAHDA. Lot N°4 : Génie Civil 2

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 9 839 712,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 98.400,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>

Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction

Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 01/07/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics

N° 3726/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE de Tensift
Assainissement liquide du centre Skhour Rhamna. Lot1 : Réseau d'assainissement et transfert.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 42/DR2/2020

La Direction Régionale de Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech lance le présent appel d'offres qui concerne : Assainissement liquide du centre Skhour Rhamna. Lot1 : Réseau d'assainissement et transfert.

Les travaux objet du présent appel d'offres seront cofinancés par AFD - BEI - KFW - UE.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 5 447 748,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 54 500,00 DH.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

En cas d'envoi du dossier d'appel d'offres par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par

le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale de Tensift sise à l'Angle rue Badr et avenue Mohamed V Guéliz à la ville de Marrakech avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale de Tensift sise à l'Angle rue Badr et avenue Mohamed V Guéliz à la ville de Marrakech avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 02juillet 2020 à 10h à la Direction Régionale de Tensift de l'ONEE Branche Eau sise à l'angle rue Badr et Avenue Mohamed V-Guéliz Marrakech.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 3727/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°46/DR2/2020

La Direction Régionale de Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne la réhabilitation du génie civil des réservoirs existant aux centres Sidi Rahal et Skhour Rhamna.-Lot : Génie Civil.

Le financement du projet objet du présent appel d'offres sera assuré par la Banque Européenne d'Investissement(BEI).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 799 992,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 800,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats

de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V-Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V-Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 11Juin 2020 à 10 heures à la Direction Régionale de Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V-Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 3728/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA SANTE
DELEGATION PROVINCIALE

EL KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 02/ 2020

LE MARDI 09 JUIN 2020 A 10 H, Il sera procédé, à la salle des réunions de la délégation du Ministère de la santé à la province D'EL KELAA DES SRAGHNA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : l'achat de services liés aux prestations de dialyse au profit des malades atteints d'insuffisance rénale chronique terminale (IRCT), relevant de la province EL KELAA DES SRAGHNA .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés sis à la délégation d'EL KELAA DES SRAGHNA. Il peut être téléchargé à

partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Le montant minimum : 5 856 000.00 DHS HT (cinq million huit cent cinquante six mille dhs HT)

*Le montant maximum : 7 612 800.00 DHS HT (Sept million six cent douze mille huit cent dhs HT)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés à la délégation provinciale de la santé à EL KELAA DES SRAGHNA. soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics de l'Etat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N° 3729/PA

ROYAUME DU MAROC
CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DE SERVICES DE LA REGION FES MEKNES

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 06/2020/CCIS FM

Le Mardi 09juin 2020 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de la Chambre de Commerce d'Industrie et de Services de la région Fès Meknès à l'ouverture des plis de l'Appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour : L'acquisition de matériels informatiques et réseaupour le compte de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la région Fès-Meknès en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Direction de la Chambre de Commerce d'Industrie et de Services de la région Fès Meknès à l'adresse suivante Bd Chefchaoumi V.N Fès. Il peut également être téléchargé à

partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à Cinq Mille Dirhams (5 000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :Trois Cent Cinquante Mille Cent Dirhams Toutes Taxes Comprise (350 100.00 DH TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, leurs plis à la Direction précitée ;

• Soit les déposer contre récépissé dans le bureau de la Direction précitée ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

N.B : Pour les concurrents qui auront choisi la transmission par voie électronique de leurs dossiers via le portail des marchés publics, les pièces du dossier administratif et technique et additif, le cas échéant, doivent être signées électroniquement et séparément par le concurrent ou son représentant dûment habilité avant leur insertion dans un fichier électronique, attestant de leur authenticité, sous la responsabilité dudit concurrent, conformément aux dispositions de l'article 417-1 de la loi n° 53-05 relative à l'échange électronique de données juridiques.

Le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché issu de la procédure électronique est tenu de déposer toutes les pièces des dossiers administratif, technique, additif, l'offre technique, le cas échéant, et l'offre financière sous format papier conformément aux dispositions de l'article 12 de l'arrêté n° 20-14 ainsi que les pièces du complément du dossier administratif tel que prévu par le règlement de consultation et ce, sous peine d'élimination de son offre.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3730/PA

ROYAUME DU MAROC
CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DE SERVICES DE LA REGION FES MEKNES
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 07/2020/CCIS FM
Le Mardi 09 Juin 2020 à 14h, il sera procédé, dans les bureaux de la Chambre de Commerce d'Industrie et de Services de la région Fès Meknès à l'ouverture des plis de l'Appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour : L'Acquisition et Mise en Place de Solutions informatiques pour le compte de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la région Fès-Meknès, En deux (2) lots:
• Lot n° 1 : Gestion Intégrée pour le Domaine Support ;
• Lot n° 2 : Gestion Intégrée pour le Domaine intranet.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Direction de la Chambre de Commerce d'Industrie et de Services de la région Fès Meknès à l'adresse suivante Bd Chefchaoui V.N Fès. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :
Lot n° 1 : Vingt Mille Dirhams (20 000,00 DH) ;
Lot n° 2 : Six Mille Dirhams (6 000,00 DH) .
L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :
Lot n° 1 : Un Million Quatre Cent Onze Mille Deux Cent Dirhams Toutes Taxes Comprise (1.411.200.00 DH TTC) ;
Lot n° 2 : Cinq Cent Soixante et Un Mille Six Cent Dirhams Toutes Taxes Comprise (561.600.00 DH TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, leurs plis à la Direction précitée ;
• Soit les déposer contre récépissé dans le bureau de la Direction précitée ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit les envoyer par voie électronique via le

portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
N.B : Pour les concurrents qui auront choisi la transmission par voie électronique de leurs dossiers via le portail des marchés publics, les pièces du dossier administratif et technique et additif, le cas échéant, doivent être signées électroniquement et séparément par le concurrent ou son représentant dûment habilité avant leur insertion dans un fichier électronique, attestant de leur authenticité, sous la responsabilité dudit concurrent, conformément aux dispositions de l'article 417-1 de la loi n° 53-05 relative à l'échange électronique de données juridiques.
Le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché issu de la procédure électronique est tenu de déposer toutes les pièces des dossiers administratifs, technique, additif, l'offre technique, le cas échéant, et l'offre financière sous format papier conformément aux dispositions de l'article 12 de l'arrêté n° 20-14 ainsi que les pièces du complément du dossier administratif tel que prévu par le règlement de consultation et ce, sous peine d'élimination de son offre.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 3731/PA
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/DR8/AM8/1/2020 Séance publique La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'entretien et de gestion de la STEP de SMARA
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 300.000,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3.000 DH.
Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : [https://www.marches-](https://www.marchespublics.gov.ma/)

[publics.gov.ma/](https://www.marchespublics.gov.ma/).
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :
- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
En cas d'envoi du dossier d'appel d'offres par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le 04 Juin 2020 à partir de 10 H[heure locale] à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter : Service Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de

la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.
N° 3732/PC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 11/DR8/1/2020 Séance publique La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : L'Acquisition des groupes électropompes submersibles de secours pour les Stations de Pompages d'assainissement de DR8
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 1.959.600,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 19.600 DH.
Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : [https://www.marches-](https://www.marchespublics.gov.ma/)

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :
- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
En cas d'envoi du dossier d'appel d'offres par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque -

Laâyoune, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le 04 Juin 2020 à partir de 10 H[heure locale] à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter : Service Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.
N° 3733/PC

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
والتعليم العالي والبحث العلمي

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 01/FMPC/2020
Relatif à la vente aux enchères publiques
(Séance publique)

Le **Mercredi 27 Mai 2020 à 10 H**, il sera procédé, au siège de la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Université Hassan II, 19, rue Tarik Ibnou Ziad - Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix en deux lots concernant :

La vente aux enchères de Matériel :

- Lot N° 1 : Matériel Informatique
- Lot N° 2 : Matériel Divers

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés bureau de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca à l'adresse sus indiquée, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le montant de la caution provisoire est fixé à :

- Lot N° 1 Matériel Informatique : 3.000,00 DH (Trois Mille Dirhams)
- Lot n° 2 Matériel Divers : 5.000,00 DH (Cinq Mille Dirhams)

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du service des Marchés de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca ;
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

-Visite des lieux : il y'aura une visite des lieux le Mardi 19 Mai 2020 entre 10h à 17h.

- pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 et 4 du CPS.

N° 3734/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie,
des Finances
et de la Réforme de
l'Administration
Direction des Affaires
Administratives
et Générales
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES
DE PRIX N° 27/2020/
MEFRA/AC/FB
Le 12 Juin 2020 à 9
heures 30 minutes, il sera
procédé dans la salle des
réunions de la Direction
des Affaires Administratives
et Générales du Ministère
de l'Economie, des Finances,
et de la Réforme de l'Adminis-
tration, sise au 2ème étage,
entrée D, bâtiment exten-
sion, quartier adminis-
tratif, Rabat - Chellah, à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
sur offres de prix pour
l'achat de fournitures
de bureau et pape-

terie, pour le compte du
Ministère de l'Economie,
des Finances, et de la Ré-
forme de l'Administration
constitué de trois
lots :
Lot n°1 : Diverses fournitures
de bureau;
Lot n°2 : Imprimés.
Lot n°3 : Papiers.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au
Service des Achats de la
Direction des Affaires
Administratives et Générales
- Ministère de l'Economie,
des Finances, et de la Ré-
forme de l'Administration - Rabat - Chel-
lah. Bureau n°229, 2ème
étage Entrée «D», Il peut
être téléchargé à partir
du Portail Marocain des
Marchés Publics (www.marchespublics.gov.ma)
et du site Internet
du Ministère de l'Economie
et des Finances (<http://www.finances.gov.ma>)
(Rubrique "Appel
d'Offres").

Le montant du caution-
nement provisoire est
fixé à la somme de :
• Lot n° 1: 2 500,00 DH
(Deux mille cinq cent di-
rham);
• Lot n° 2: 1 000,00 DH
(Mille dirhams);
• Lot n° 3: 1 500,00 DH
(mille cinq cent di-
rham);
L'estimation des coûts
des prestations est fixée à
la somme de :
• Lot n°1 : Trois cent cin-
quante et un mille quatre
cent vingt-neuf Dirhams
et douze centimes toutes
taxes comprises (351
429,12 DH TTC);
• Lot n°2 : Soixante-deux
mille quatre cents Di-
rham toutes taxes com-
prises (62 400,00 DH
TTC);
• Lot n°3 : Cent quatre-
vingt-cinq mille deux
cent quarante-quatre Di-
rham toutes taxes com-
prises (185 244,00 DH
TTC);

Le contenu ainsi que la
présentation et le dépôt
des dossiers des concu-
rrents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 27, 29 et
31 du décret n°2-12-349
du relatif aux marchés
publics.
Les concurrents peuvent:
- Soit déposer, contre ré-
cépissé, leurs plis dans le
bureau d'ordre de la
DAAG du Ministère de
l'Economie, des Finan-
ces, et de la Réforme
de l'Administration;
- Soit les envoyer par
courrier recommandé,
avec accusé de réception,
au bureau d'ordre pré-
cité ;
- Soit les remettre au
Président de la commis-
sion d'appel d'offres en
début de séance et avant
l'ouverture des plis ;
- Soit transmettre leurs
dossiers par voie électro-

nique au maître d'ou-
vrage via le Portail Mar-
ocain des Marchés Publics
; Les échantillons exigés
par le dossier d'appel
d'offres (article 11 du ré-
glement de la consulta-
tion) doivent être
déposés, auprès du ma-
gasin de la DAAG du Mi-
nistère de l'Economie des
Finances et de la Réforme
de l'Administration,
quartier administratif
Rabat-Chellah, et ce au
plus tard le 11 juin 2020
à 16 heures.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 6 du ré-
glement de la
consultation.
En application des dispo-
sitions :
- De l'article 6 de l'arrêté
n° 3011.13 du 24 hja 1434
(30 Octobre 2013), du Mi-
nistre de l'Economie et

des Finances, pris pour
l'application de l'article
156 du décret n° 2-12-349
du 8 jomada I 1434 (20
mars 2013);
- Des article 25 et 156 du
décret n°2-12-349 tels
qu'ils ont été modifié et
complété par le décret
n°2-19-69 du 18 Rama-
dan 1440 (24/05/2019).
Il est à signaler que le
présent appel d'offres est
réservé aux petites et
moyennes entreprises
nationales, aux coopéra-
tives, aux unions de coo-
pératives et aux
auto-entrepreneurs.
Les concurrents sont in-
vités à fournir les pièces
prévues par l'article 4 de
l'arrêté précité, par l'arti-
cle 25 du décret n°2-12-
349 tel qu'il a été
complété et modifié et à
l'article 6 du règlement
de consultation.
N° 3735/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD

Déviation de l'adduction d'AL HOCEIMA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 39DR9/CE/SPN/3/2020
Séance publique

Avis rectificatif N°1

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité en dessus, que la séance publique d'ouverture des plis aura lieu **le Mercredi 03 Juin 2020 à Dix (10) heures du matin au lieu du Mercredi 20 Mai 2020 à Dix (10) heures du matin**, à la Direction Régional du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger ,et que le numéro d'appel d'offres devient **39DR9/CE/SPN/3/2020** au lieu de **39DR9/CE/SP5/3/2020**.

N° 3736/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET L'EAU POTABLE
BRANCHE EAU
Direction Régionale des Provinces Sahariennes

AVIS REPORT

La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE – Branche Eau, sise à Laâyoune informe que la date de l'ouverture des plis de l'appel d'offres ci-après sera **reportée**.

AO 4 DR8/SP8/1/2020	Travaux de réhabilitation de la station de dessalement d'Akhfennir et Daoura. Lot: équipements hydromécaniques
----------------------------	---

L'ouverture des plis aura lieu le **04 Juin 2020** à partir de **10 h**, au lieu du **13 Mai 2020** à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau.

N° 3737/PC

Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Saint Coran + Hadith Saim
07.05 : Bulletin météo
07.10 : Icht fi Awtan
08.10 : Amakin fi dakira
09.10 : Fin Ghadi Bya
09.40 : Moudawala
10.30 : Domoue Warda
11.00 : Hna Tah Arryal (Téléfilm)
12.30 : JT en Français + JT en Espagnol
13.00 : Parlement – Chambre des Représentants
14.30 : Hadit Assaim
14.40 : Al Massira Koranya
15.10 : Aandi Soual Covid 19
15.30 : JT en Arabe + JT en Amazigh
16.20 : Nafahat Ounss Marocains vivant à l'Etranger
17.15 : Dourous Hassania
18.00 : Nhar Mabrouk
18.20 : Oussrati
19.23 : Al Maghreb + Douaa
19.25 : Amdah Nabaouiya
19.40 : Sitcom Serba
20.15 : Souhlifa
20.25 : Yakout et Aanbar
21.30 : JT Principal
22.30 : Oulad Al Moukhtar 2Ep - Inédit
00.30 : Dernier bulletin d'information
01.00 : Layla Ghir Aadya (téléfilm)
02.30 : Domoue Warda - R
03.00 : Al Massira Koranya - R
03.30 : Amdah Nabaouiya
04.20 : Moudawala - R
05.10 : Icht fi Awtan - R
06.00 : Amakin fi dakira - R

05:55:00 : CORAN AVEC LAUREATS MAWAHIB TAJWID AL QOR'AN
06:00:00 : CH'HIWAT BLADI
06:30:00 : BEST OF SABAHYAT 2M
07:30:00 : KIF AL HAL
08:05:00 : AL BARLAMANE WA ANNASS
08:35:00 : MAGAZINE : POP UP
09:05:00 : STUDIO LIVE : RIBAB FUSION
09:55:00 : MCH'HIWA MA3A CHOUMICHA
10:00:00 : FEUILLETON :
10:45:00 : KIF AL HAL
11:00:00 : SABAHYAT 2M
12:05:00 : LALLA FATEMA
12:35:00 : BULLETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:10:00 : MOUJAZ RIYADI
13:20:00 : ACHOUJA3 WA AL JAMILA
13:55:00 : NEWS : ECO NEWS
14:05:00 : JOURNAL AMAZIGH
14:20:00 : FEUILLETON :
16:15:00 : 3ALAQAT KHASSA
17:40:00 : JUST FOR LAUGHS
18:05:00 : DESSINS ANIMES
18:15:00 : 3ICH NHAR TASMA3

KHBAR
18:25:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
18:35:00 : MAGAZINE : POP UP
18:45:00 : FEUILLETON
19:16 : 00 : Al Maghreb + Douaa
19:40:00 : FEUILLETON
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
20:35:00 : QUE DU SPORT
20:45:00 : NEWS : ECO NEWS
21:10:00 : BULLETIN METEO
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
21:40:00 : LAHBIBA OUMMI
22:40:00 : MAGAZINE : 2M MAG
23:30:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA
00:20:00 : FEUILLETON : FADILA
00:50:00 : MAGAZINE : HADIT MA3A ASSAHAF
01:50:00 : MAGAZINE :
03:05:00 : FEUILLETON :
03:55:00 : FEUILLETON : ACHOUJA3 WA AL JAMILA
04:25:00 : SAHATNA JMI3
04:55:00 : TOUBKAL
05:30:00 : DOCUMENTAIRE : LES ARTS TRADITIONNELS : LE PLATRE

05h00 MATINALE RADIO AR
07h00 Matinales Infos
08h00 « Sabahiyat I Akhbar »
10h00 Matinales Infos
11h05 Emission « Khbar Nass »
12h05 Emission « Binatna »
13h00 « Madar L akhbar »
13h35 « Lahdat Qarar »
15h05 Emission « L' match »
16h00 Edition AR (16-17h)
17h05 Emission « Hyati »
18h05 Emission « Binatna »
19.16 Al Maghreb + Douaa
19h15 Soir Infos fr
20h00 « Ghorfat I akhbar »
22h05 Emission « Azmat Hiwar »
23h00 « Soir Infos ar »
00h05 " Lmatch "